

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.

Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:      Pagination multiple.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# LE MONDE ILLUSTRÉ

## ABONNEMENTS:

Un an, \$3.00 - - - Six mois, \$1.50  
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance  
Tendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

11<sup>ME</sup> ANNEE, No 569—SAMEDI, 30 MARS 1895

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIETAIRES.  
BUREAUX, 40, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

## ANNONCES:

La ligne, par insertion - - - - 10 cents  
Insertions subséquentes - - - - 5 cents  
Tarif spécial pour annonces à long terme



MONTRÉAL EN HIVER.—(Dessin et composition de Edmond-J. Massicotte)

## LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 30 MARS 1895

## SOMMAIRE

TEXTE.—Entre-Nous, par Léon Leduc.—Châteauguay, par Benjamin Sulte.—Poésie : Rome et Canada, par Philéas Huot.—Carnet du *Monde Illustré*.—Montréal en hiver, par Edouard Cabrette.—Au service de l'art : Mme Virginia Bouit.—Galerie canadienne : M. le juge J.-A. Valin, par Ed. Aubé.—Biographie : E.-M. Temple, par L. d'Arras.—Dieu vous bénisse, par Albert Ferland.—La chasse aux tigres.—Poésie : La neige, par Maurice Champamer.—Récits de voyage : Retour de la Mecque.—Le préjugé de sexe.—Traits anecdotiques sur les hommes célèbres, par Henriette de Picardie.—Faits scientifiques.—Notes et faits.—Choses et autres.—Jeu d'Échecs.—Jeux et récréations.—Feuilletons : La mendiant de Saint-Sulpice, par Navier de Montépin ; Le secret d'une tombe, par Emile Richebourg.

GRAVURES.—Montréal en hiver.—Portraits : Mme Bouit, première chanteuse de l'Opéra Français, à Montréal ; Galerie canadienne : M. le juge J.-A. Valin.—Indes anglaises : Une chasse aux tigres (double page).—Portrait de M. E.-M. Temple.

## PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélés du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

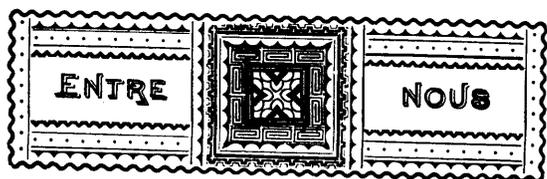
Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.

## NOS PRIMES

## LE CENT TRENTIÈME TIRAGE

Le cent trentième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ, (numéros datés du mois de MARS), aura lieu samedi, le 6 AVRIL, à 2 heures de l'après-midi, dans nos bureaux, 40, Place Jacques-Cartier.

Le public est instamment prié d'y assister.



E cueille dans la *Presse* l'entrefilet suivant :

Au mois d'octobre 1893, à Toledo, Ohio, un jeune garçon âgé de 10 ans, du nom de Guy Munroe, était blessé si grièvement par une locomotive du Wheeling and Lake Erie, qu'il a fallu lui amputer les deux jambes. Une action en dommages au montant de \$75,000 fut prise contre la

compagnie. Un verdict lui accordant \$30,000 vient d'être rendu. Si c'eût été au Canada, ce malheureux enfant au-

rait eu mille piastres. Il paraît que les membres d'une personne ici ne valent pas aussi cher que chez nos voisins.

La réflexion est fort juste, malheureusement trop juste, car les événements le prouvent tous les jours et il est profondément triste de voir comment on traite les victimes ou les familles des victimes d'accidents causés par la négligence des compagnies de chemin de fer.

Il y a quelques jours à peine que l'on vient de régler les réclamations faites au sujet de l'accident qui a eu lieu à Lévis en 1891 et qui a coûté la vie à quatre personnes.

Les dommages accordés aux familles des victimes varient de \$300 à \$3,000. La vie des gens est estimée à plus ou moins suivant leur position sociale.

Ce n'est pas précisément l'égalité que l'on prétend exister dans la mort, mais c'est comme ça.

Nos législateurs devraient bien faire une bonne loi obligeant les compagnies de chemin de fer à payer pour la détérioration des voyageurs des sommes déterminées par un tarif général, comme cela se fait dans les compagnies d'assurances contre les accidents. Tant pour une jambe, deux jambes, un bras, la mort, etc. Et ces sommes devraient être payées dans les trois mois qui suivent l'accident, sous peine d'amende pour chaque jour de retard.

Dans le dernier cas cité, les dommages ont été réglés quatre ans après l'accident ! C'est à n'y pas croire !

Les familles des victimes ont eu le temps de souffrir et même de mourir.

\*\*\* L'eau coule dans les rues, il y a des corneilles dans l'air et de la boue par terre ; est-ce le printemps ?

Non, pas encore, c'est la lessive nécessaire qui se prépare pour faire disparaître les choses malpropres que l'hiver, les animaux et les hommes ont déposées un peu partout.

Le printemps n'existe pas chez nous, les météorologistes canadiens ont jugé que son utilité avait cessé, et on l'a remplacé par une période d'un mois qui n'a pas de nom et qui est employé au changement de décor qui fait si brusquement remplacer l'hiver par l'été.

Les journaux disent que les violettes ont fait leur apparition sur les marchés de Paris, qu'elles sentent très bon et qu'on ne les vend pas trop cher.

Comment se fait-il que ces charmantes fleurettes s'épanouissent encore en terre républicaine, quand certains écrivains se sont évertués à dire que la présidence de M. Faure devait fatalement amener un revirement complet de toutes choses ?

\*\*\* Alphonse Karr ne voulait pas d'avocats comme députés, et voici ce qu'il disait en 1845 :

Les avocats sont accoutumés à plaider toutes questions dans le sens les plus opposés ; on dit populairement : " Ils n'apprennent le droit que pour plaider le travers." D'ailleurs, ils acquièrent dans leur état une misérable abondance de phrases, une déplorable facilité de parler de choses qu'ils connaissent le moins, et d'embrouiller tout par l'esprit de chicane et d'argutie. J'ai remarqué dans le temps que Louis Philippe avait dit un jour : " J'ai toujours aimé les avocats," tandis que Napoléon disait : " Pas d'avocats."

Alphonse Karr avait beaucoup d'esprit, mais son opinion n'est qu'une plaisanterie. Louis Philippe a eu un règne heureux et a laissé la France riche et prospère. Les deux Napoléon en sont partis, l'un après Waterloo, l'autre après Sedan.

Il faut se défier des idées trop exclusives.

\*\*\* Alphonse Karr était du reste un grin-

cheux—malgré tout son esprit—et, dans ses *Guépes* il a piqué un peu tout le monde.

Voici comment il traite la justice criminelle :

Il est connu au *palais* que lorsque l'on *tient* à une condamnation capitale, on ne fait venir l'affaire qu'à la fin d'une session ; les jurés se sont accoutumés alors à l'idée terrible de prononcer la peine de mort. Ils ont pour les derniers accusés toute la sévérité qu'ils n'ont pas osé avoir pour les premiers ; et puis, ils sont fatigués, ennuyés. Tel homme va aux galères, moins pour avoir commis un vol avec effraction que pour avoir fourni à un avocat le prétexte et le droit de parler et d'ennuyer les jurés pendant cinq heures.

On distingue, au commencement d'une session, les jurés en deux classes :

Ceux qui viennent avec l'intention de ne jamais condamner :

Ceux qui apportent la ferme résolution de condamner toujours.

J'ai entendu raconter à M. Lafitte, qu'il avait entendu dire à un juré : " Entre nous, ce n'est pas pour rien qu'on place ainsi un homme sur un banc, entre deux gendarmes ; ce n'est ni vous, ni moi, ni aucun honnête homme qu'on connaisse, que l'on traite ainsi. Cet homme-là a fait quelque chose ; si ce n'est pas le crime dont on l'accuse, c'est un autre ; et je le condamne."

Cela a été écrit en 1839.

Les choses sont probablement bien changées.

\*\* On cueille des choses curieuses dans le budget de la cité de Montréal, témoins les deux articles suivants :

" Société de protection des femmes et des enfants : \$533."

" Société de protection *contre* les animaux \$533."

Sans parler du *contre* qui ressemble beaucoup à une coquille, il est très intéressant de voir que les animaux sont exactement aussi protégés que les femmes et les enfants.

Cela me rappelle ce sportman amateur engagé de chevaux devant qui l'on proposait un soir la santé des dames :

—C'est cela, dit-il, en levant son verre : " Aux chevaux et aux femmes !"

\*\* Les statistiques de la police de Paris nous apprennent que, pendant les deux premiers mois de l'année 1895, il y a eu diminution de criminalité dans la ville-lumière.

Cette diminution n'est pas seulement localisée à Paris, elle est constatée dans toute la France.

Elle s'élève à environ 50 pour cent.

Une diminution de crimes de cinquante pour cent !

Pauvre France !!!

*Léon Leduc*

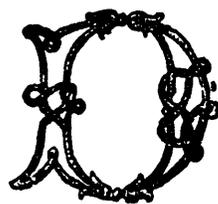
## CHATEAUGUAY

## III

DANS les premiers jours de novembre 1813, peu après la bataille, parut à Montréal le compte-rendu signé *Un témoin oculaire*, qui nous reste comme la plus importante pièce sur la journée du 26 octobre.

Depuis quatre-vingt-un ans qu'elle est connue, on peut encore la reproduire à titre de nouveauté, d'autant plus que nous pouvons maintenant l'accompagner de commentaires et d'explications qui ne seront pas inutiles.

Le voici, tel que je le trouve dans *Chronicle of the War of 1812-15*, du lieutenant-colonel Coffin :



L'a  
géné  
de no  
tières

C  
chi l  
tem  
géné  
de s  
lair  
town  
ques

Le  
avant

envir  
le ma

à la r

nemi,

immé

les co

porée,

harno

nuit-l

n'aura

tin, d

nel de

du cap

Le lieu

rive g

trouill

fit fair

en l'av

teaugu

quelqu

vière

Ce

fixa

blir s

Les

desque

l'autre

Il

endro

gnait

rivière

Le

qu'au

nier

Les

d'envir

demi n

rivière

de prot

lignes,

tance d

la prer

chemin

Tout

positio

qu'on a

cer l'en

grande

ressour

à souha

Il n

ferme

dans

moins

De S

batail

Hamp

nes, i

march

guerr

du 26

tier.

faite

a été

ment

tobre

L'armée américaine, stationnée à *Four Corners*, sous le général Hampton, après avoir si longtemps fixée l'attention de nos troupes, commença enfin à s'approcher de nos frontières, le 21 du mois dernier.

Ce texte est ambigu. Hampton avait franchi la frontière des deux pays vers le 28 septembre et Salaberry l'avait, dès ce moment, gêné dans sa marche, durant trois semaines, de sorte que la "frontière" du *Témoin oculaire* signifie à peu près à Dewittville ou Orms-town. Un coup d'œil sur la carte règle la question.

Le même jour, vers quatre heures de l'après-midi, son avant-garde poussa notre piquet stationné à *Piper's Road*, environ dix lieues de l'église de Châteauguay. Aussitôt que le major Henry, de la milice de Beauharnois, commandant à la rivière des Anglais, eut reçu avis de l'approche de l'ennemi, il en informa le major de Watteville et fit avancer immédiatement les capitaines Lévesque et Debartzch, avec les compagnies de flanc du 5<sup>e</sup> bataillon de la milice incorporée, et environ deux cents hommes de la division de Beauharnois. Cette force s'avança d'environ deux lieues cette nuit-là, et s'arrêta à l'entrée d'un bois au travers duquel il n'aurait pas été prudent de passer. Le lendemain au matin, de bonne heure, ils furent joints par le lieutenant-colonel de Salaberry avec ses Voltigeurs et la compagnie légère du capitaine Ferguson du régiment canadien (*les Fencibles*). Le lieutenant-col. de Salaberry remonta à près d'une lieue sur la rive gauche de la rivière, à l'autre extrémité, et une patrouille de l'ennemi s'étant montrée à quelque distance, il fit faire halte à sa petite force. Le lieutenant-colonel, qui avait eu l'avantage de reconnaître tout le pays au dessus de Châteauguay, dans une expédition sur la frontière américaine, quelques semaines auparavant, savait que le bord de la rivière ne pouvait fournir une meilleure position.

Ceci montre que le 22 octobre, Salaberry fixa son choix sur la ravine Bryson pour établir son pivot de résistance.

Les bois étaient remplis de ravines profondes, sur quatre desquelles il établit quatre lignes de défense : l'une après l'autre.

Il n'existait aucune terre défrichée dans ces endroits. La forêt plus ou moins épaisse, y régnait partout, sauf que la route le long de la rivière formait une allée assez éclaircie.

Le terrain est encore de la même forme qu'autrefois. Je l'ai visité en décembre dernier et vu les quatre coulées en question.

Les premières lignes étaient distantes l'une de l'autre d'environ deux cents pas ; la quatrième était à peu près un demi mille en arrière et commandait sur la rive droite de la rivière un gué, qu'il était très important de défendre, afin de protéger la rive gauche. Il fit faire, sur chacune de ces lignes, une espèce de parapet qui s'étendait à quelque distance dans le bois, pour garantir sa droite. La parapet, sur la première ligne, formait une angle obtus à la droite du chemin et s'étendait le long des détours du fossé.

Toute cette première journée fut employée à fortifier cette position qui, quant à la force, ne le cède à pas une de celles qu'on aurait pu choisir. Elle avait aussi l'avantage de forcer l'ennemi, s'il était disposé à attaquer, de traverser une grande étendue de terrain inhabité et de s'éloigner de ses ressources, tandis qu'au contraire nos troupes avaient tout à souhait et étaient bien soutenues à l'arrière.

Il n'y a qu'à se rendre aujourd'hui sur la ferme Bryson pour retrouver chaque chose dans l'état décrit par le *Témoin oculaire* moins les retranchements d'arbres abattus. De Salaberry avait su choisir son champ de bataille, cinq ou six jours avant d'y attirer Hampton, de même que, pendant trois semaines, il avait harcelé ce général, retardant sa marche par mille artifices qui sont de bonne guerre. Je vois clairement dans le résultat du 26 octobre, les calculs d'un homme du métier. C'est à qui, cependant, attribuera la défaite des Américains au hasard. Châteauguay a été une partie de cartes jouée scientifiquement par de Salaberry, à compter du 1<sup>er</sup> octobre et il a fait Hampton capot le 26.

BENJAMIN SULTE

## ROME ET CANADA (\*)

A SA SAINTETÉ LÉON XIII

Tel autrefois Moïse au bord du Nil immense  
Sur les flots déposé, sans force et sans défense,  
Allant à l'horizon au salut incertain,  
Rencontra sur la rive un mystique destin,  
Par un prince royal notre Nouvelle France  
Ressentit dans son cœur cette horrible souffrance  
A nulle autre pareille aux fastes l'amour,  
Qui fit pâlir les cieux et se voiler le jour ;  
Voir s'enfuir le drapeau sur les ondes amères  
Et perdre d'un seul coup la plus grande des mères !

Le monde découvert par Christophe Colomb,  
Tressaillit, étonné, devant cet abandon !

Mais Dieu se recueillit en sa bonté suprême,  
Et de sa plume d'or corrigea ce poème.  
A la place du sceptre il arbora la croix ;  
Et le peuple orphelin, s'abrita sous ses loix,  
Construisit des cités et des temples gothiques,  
Où du saint roi David on chanta les cantiques.  
Il voulut pour patron saint Jean, le précurseur,  
Celui qui reposa sur le sein du Sauveur !  
Et quand Rome, debout, du haut des sept collines,  
Jeta le long sanglot de ses douleurs divines,  
Et stoïque, fit voir, par de là l'Océan,  
Les blessures sans nom de son côté sanglant  
Aux chevaliers sans peur de la vertu chrétienne,  
Vite, spontanément, la race canadienne  
Enrôla, sans compter, les plus fiers de ses fils,  
Heureux d'offrir leur sang au Dieu du crucifix !

Si la fougue du mal, débordant sur ses rives,  
Vous ramenait, Saint-Père, au jardin des olives,  
Toujours vous reverrez notre cher Canada  
Voler à l'avant-garde, et mourir en soldat !

*Phileas Huot.*

## CARNET DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Le 19, Mgr Langevin a été sacré archevêque de Saint-Boniface, au milieu de fêtes splendides, par Mgr Fabre, archevêque de Montréal.

On agite en ce moment dans les cercles militaires la question de transporter à Montréal l'Ecole militaire de Saint-Jean.

On écrit de Rome que l'abbé Alex. Maltais, du Séminaire de Sherbrooke, a subi avec le plus grand succès ses examens de droit canonique et qu'il reviendra au pays au commencement de juillet.

Une grande assemblée a été tenue, jeudi de la semaine dernière, à l'Hôtel-de-Ville de Montréal, où les principaux citoyens s'étaient réunis pour discuter sur l'opportunité d'ouvrir une grande exposition internationale en cette ville, en 1896. L'assemblée s'est montrée très favorable au projet.

Des bruits de guerre parcourent l'Amérique. Révolution au Pérou, difficultés entre l'Angleterre et le Nicaragua, entre l'Espagne et les Etats-Unis, et enfin entre le Venezuela la France, l'Allemagne, l'Angleterre et les Etats-Unis : ils vont bien, les gens du Sud !

De récentes dépêches d'Espagne annoncent que le croiseur espagnol *Reina Regente* s'est perdu corps et biens près de Cairol. La mer rejette chaque jour sur le rivage les corps des officiers et des matelots du malheureux navire. Cette catastrophe a causé une profonde émotion en Espagne.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que MM. Laprés & Lavergne ont terminé les réparations des dégâts causés à leur établissement par l'incendie dont ils ont récemment été les victimes. Dans la première semaine d'avril, tout sera terminé, et ils auront de nouveau le plaisir

(\*) Cet essai fut envoyé l'année dernière, avec plusieurs autres, au comité Neo Latin, en France, pour être offerts comme couronne poétique à S.S. Léon XIII, en mémoire de son jubilé épiscopal. Le travail ne devait pas compter plus de trente vers. Pour une raison ou pour une autre, il ne fut pas donné suite à ce projet.

d'ouvrir au public leur magnifique atelier, complètement restauré.

Nous accusons réception, de Milwaukee, Wisconsin, de la dernière édition du *Hoffman's Catholic Directory* ou almanach ecclésiastique. Cette excellente publication donne, d'une manière exacte et précise, les noms et résidences de tous les prêtres, religieux, etc., demeurant aux Etats Unis et au Canada, ainsi qu'une foule d'autres renseignements des plus utiles. Merci.

Dimanche dernier, l'Union St-Joseph de St-Henri et de Sainte-Cunégonde a célébré, d'une manière solennelle, sa fête patronale. Les deux sociétés se sont réunies, sur l'invitation de M. Ecrement, curé de Sainte-Cunégonde, pour assister à une grande messe célébrée dans l'église de cette dernière paroisse. Le Rév. M. Décarie, curé de Saint-Henri, officiait, assisté de MM. Geoffrin et Forbes, de Sainte-Cunégonde. La cérémonie a été magnifique.

L'Union Saint-Joseph a célébré solennellement sa fête patronale dimanche dernier. Le cortège, comprenant plus de cinq cent personnes et accompagné de plusieurs corps musicaux s'est rendu à la cathédrale où, à dix heures et demie, a été chantée une messe pontificale.

La maîtrise de la Cathédrale s'était chargée de la partie musicale, et s'en est admirablement acquittée. Un sermon de circonstance a été prononcé.

A l'issue de la messe, le cortège a défilé dans les rues de la ville jusqu'au local de l'Union, rue Sainte-Catherine, où un goûter a été servi aux membres de l'Union et aux représentants de la presse.

Parmi les personnes qui ont pris part à cette belle démonstration, on remarquait Son Honneur le maire Ville-neuve, les honorables MM. Curran, McShane, et M. Rodolphe Lemieux.

PETITE POSTE EN FAMILLE.—J. E. R., Ottawa.—L'historiette envoyée est bien vieille et a déjà été racontée bien des fois. Il vaut mieux la sacrifier.

W. Gariépy, Edmonton.—Merci pour les photographies que vous nous avez fait parvenir. Il sera fait selon le désir que vous nous avez exprimé. Nous recevons avec plaisir toutes communications ultérieures.

J. L., Halifax.—Nous avons bien reçu photographie, biographie et étude. Le tout sera bientôt publié.

Karoli, Yamaska.—Votre article est soumis à la rédaction.

## MONTRÉAL EN HIVER

(Voir gravure)

Au moment où la blanche neige—devenue fange—va disparaître pour longtemps, notre artiste a voulu rassembler, dans une page d'un joli effet, quelques types, quelques scènes qui rappelaient à notre mémoire, mieux que ne le pouvait faire une description le passage de l'hiver au milieu de nous.

Par la vertu de son crayon magique, notre esprit peut évoquer les visions du passé avec une précision qui illusionne.

Ici, le luxueux équipage, les piétons emmitouffés, la bruyante charrue électrique, la vaste plaine de glace sillonnée de sleighs rustiques ; là, les patineurs, les courses de chevaux sur le Saint-Laurent, la récolte de la glace, les raquetteurs joyeux, etc.

Tout cela, au hasard de la fantaisie, dans un pêle-mêle qui plaît aux yeux.

O, scènes d'hiver, je vous aime mieux ainsi qu'en réalité, malgré votre rudesse qui n'est pas sans charme ; malgré vos plaisirs attrayants ; malgré vos éblouissements.

Oui, disparaissiez pour faire place au bon soleil, à la verdure, au parfum de la fleur, au doux chants des oiseaux.

Le roi est mort, vive le roi. Hiver tu nous quittes, vive le Printemps.

EDMOND CABRETTE.



MME BOUIT, PREMIÈRE CHANTEUSE DE L'OPÉRA FRANÇAIS, A MONTRÉAL.  
(D'après une photographie Laprés & Lavergne)

### AU SERVICE DE L'ART

MME VIRGINIA BOUIT

L'art dont les enchantements réussissent parfois à arracher les âmes aux brutalités de la matière pour les élever vers les horizons de l'idéal et les régénérer, l'art est un culte, et ceux qui y dévouent, avec sincérité et dignité, un talent réel, méritent les hommages de l'humanité.

Telle est l'artiste dramatique dont le MONDE ILLUSTRÉ croit devoir aujourd'hui offrir le portrait à ses lecteurs. Mme Virginia Bouit a tenu le rôle de première chanteuse sur notre scène d'Opéra français à Montréal, durant toute la saison qui s'achève, et cela avec un succès complet incontesté.

A cette heure où elle quitte notre ville, elle emporte à la fois l'admiration et les sympathies de tous, pour sa carrière artistique au milieu de nous ; et, qui plus est, le regret général, pour les mœurs de sa vie privée.

C'est un cas exceptionnel qui mérite une mention honorable, et à cette vaillante femme qui s'est vouée au service de l'art, LE MONDE ILLUSTRÉ n'a pas cru devoir la refuser.

L'esprit cherche et c'est le cœur qui trouve.  
—GEORGES SAND.

Le progrès, en tout genre, est la preuve et la récompense de l'effort.—Duc de BROGLIE.

Honorez les femmes ! elles sèment des roses célestes sur le cours de notre vie ; elles forment les nœuds fortunés de l'amour et, sous le voile pudique des grâces, elles nourrissent d'une main sacrée la fleur immortelle des nobles sentiments.—SCHILLER.

## GALERIE CANADIENNE

M. LE JUGE J.-A. VALIN



LACE au mérite !

Il me fait plaisir de doter, la galerie canadienne du MONDE ILLUSTRÉ, d'un nouveau portrait : celui d'un Canadien émérite qui, par sa distinction, son savoir, son intégrité et la confiance absolue dont il jouit, s'est vu appeler au poste élevé de juge du nouveau

et vaste district de Nipissing : j'ai nommé M. Joseph-Alphonse Valin.

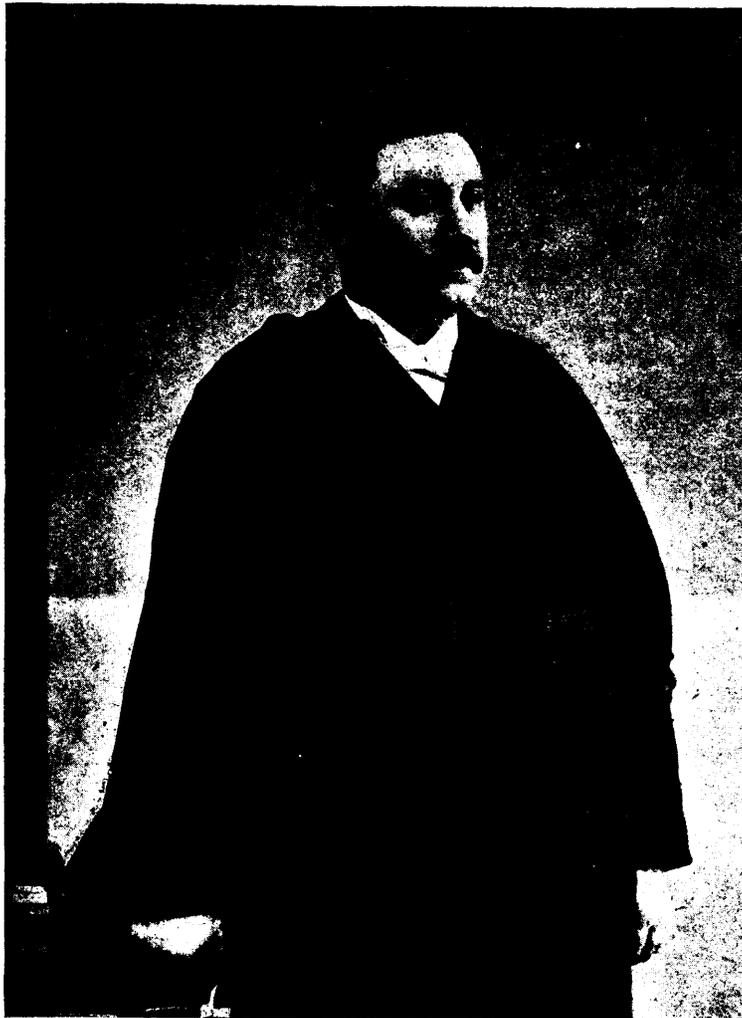
C'est un enfant d'Ottawa, où il naquit le 8 novembre 1857, étant conséquemment âgé seulement de trente-sept ans lors de sa nomination comme juge.

M. Valin fit son cours classique au collège Saint-Joseph, d'Ottawa, et au collège de Montréal.

Il commença l'étude du droit dans le bureau de M. Thomas Hodgins, C.R.,—maintenant sur le banc,—et suivit ensuite le bureau de MM. McCarthy, Osler, Hoskin & Creelman, à Toronto.

M. le juge Valin eut deux bonheurs à la fois. Le 6 décembre 1884, il épousait Mlle Marie-Salomé-Catherine Wagner, de Toronto. Le même jour il était admis à la pratique du droit et reçu *Barrister at Law*.

S'étant fixé à Ottawa, le nouvel avocat, grâce à son excellente réputation de probité, des langues française et anglaise, se vit bientôt à la tête d'une jolie clientèle, qui ne fit que s'accroître par la suite.



GALERIE CANADIENNE : M. LE JUGE VALIN

M. Valin est le second juge canadien nommé par le gouvernement fédéral, dans Ontario.

Par une coïncidence qui mérite d'être signalée, le regretté L.-A. Olivier, juge des comtés de Prescott et Russell, exerçait sa profession en l'étude de M. Mosgrove, aujourd'hui juge du comté de Carleton, en même temps que le nouveau titulaire du district de Nipissing.

Et pour me résumer, dans cette faible esquisse biographique, je ne saurais mieux faire que de lui offrir, au nom des citoyens de la capitale, dont je me fais l'humble interprète, les plus sincères félicitations, en citant, comme mot de la fin, le *Canada* du 11 de ce mois :

" Possédant des talents remarquables, bon chrétien, canadien dans le vrai sens du mot, M. le juge Valin fera honneur au banc, à ses compatriotes et à lui-même."

*E. M. Aubé.*

### E.-M. TEMPLÉ

M. Templé, dont nous publions aujourd'hui le portrait, est mort le 20 mars, dans un petit village du comté de l'Islet, à Sainte-Louise.

Né à Rennes, France, en 1853, Edmond-Marie Templé avait été élevé à Tours, dans cette belle province dont il avait gardé le pur accent et l'excellente diction. Engagé volontaire à 17 ans, il fit la campagne de 1870 ; fait prisonnier à Sedan, il continua son service militaire après la guerre et gagna rapidement les galons de sergent-major. Rentré dans la vie civile à l'expiration de son engagement, il fut nommé sous-lieutenant, puis lieutenant de réserve du 71<sup>e</sup> de ligne.



C'est en 1880 qu'il vint se fixer au Canada, qu'il ne devait plus quitter.

Très actif, doué d'une énergie incroyable, il aurait dû arriver rapidement à se faire une belle position si le succès avait été proportionné à l'ardeur qu'il apportait dans tout ce qu'il entreprenait, mais la fortune n'eût que des sourires trop passagers pour lui.

Commerçant, professeur, artiste, directeur général des écoles du soir, employé du service civil, il essaya de tout ensemble, tomba plusieurs fois, se releva avec plus de courage que jamais et lutta jusqu'au dernier jour le dur combat de la vie.

Directeur du théâtre de Québec il y a trois mois à peine, il venait de sombrer encore une

fois. Il s'occupait d'assurances mutuelles pour le compte de la Société Bienveillante de Saint-Roch, et réussissait parfaitement dès ses débuts, quand il fut saisi tout à coup d'une inflammation de poumons qui l'emporta au bout de quelques jours.

Deux de ses amis les plus intimes, MM. Ravaux et Marcus, étaient près de lui à ses derniers moments.

Templé était l'auteur de la *méthode nationale du dessin*, qui est suivie dans beaucoup d'institutions de notre pays.

Pauvre Templé ! Le sort a été dur pour lui. Peu d'hommes ont autant souffert. Discuté, blâmé, accusé parfois, il n'y a que ceux qui l'ont connu intimement qui ont pu apprécier sa profonde bonté de cœur, et c'est quelque chose de bien rare que d'être bon.

Il dort maintenant de son dernier sommeil dans le cimetière de la Côte des-Neiges, et, pour la première fois, il se repose.

Que la terre lui soit légère !

L. D'ARRAS.

### " DIEU VOUS BÉNISSE "



DANS un salon, à table, dans la rue, n'importe où, éprouvez-vous l'irrésistible besoin d'ouvrir démesurément la bouche, comme si vous vouliez avaler je ne sais quoi de gigantesque, et de lancer un éternuement

formidable, aussitôt, si vous êtes en compagnie de quelqu'un, vous entendez comme un écho : " Dieu vous bénisse."

Voilà, pourrais-je dire, l'accueil de l'éternuement.

C'est d'usage ; que l'on vous envoie involontairement ou non des particules de salive à la figure, pourvu que vous entendiez gémir les muscles expiratoires de votre voisin, il faut vous montrer poli et faire la salutation traditionnelle.

Cette marque de politesse est assez originale, et vous vous êtes sans doute déjà demandé d'où vient cette coutume.

Selon le grand Aristote, on saluerait ainsi celui qui éternue pour marquer qu'on honore son cerveau, le siège du bon sens et de l'esprit. Si tel est bien le cas nous pouvons dire que nous honorons assez souvent des cerveaux creux, cependant, montrons-nous toujours indulgents ; personne n'est certain de posséder un cerveau supérieur à celui de son voisin.

Cette politesse, comme on le croit peut-être, n'est pas seulement pratiquée chez les peuples civilisés, elle est connue même des peuples que nous regardons comme grossiers et barbares.

Quand l'empereur du Monomotapa éternuait, ses sujets, avertis par un signal convenu, faisaient des acclamations générales dans tous ses Etats.

Comme on le voit, l'éternuement de cet empereur produisait plus d'effet que celui de Bismarck, et intéressait autant le peuple du Monomotapa qu'une indigestion du souverain du céleste empire intéresse les Chinois.

L. Père Fabien Strada prétend que, pour trouver l'origine de ces salutations, il faut remonter jusqu'à Prométhée. Avouons, en passant, que l'opinion de ce bon Père nous tire d'un grand embarras, car aucun de nous n'aurait eu l'idée de prendre ce personnage mythologique pour expliquer l'origine de cette coutume.

Selon lui l'illustre contrefacteur de Jupiter, ayant dérobé un rayon solaire dans une petite boîte pour animer sa statue, le lui insinua dans les narines comme une prise de tabac, ce qui naturellement la fit éternuer.

Les Rabbins eux aussi ont dit un mot à ce sujet, car voyez-vous il est si important.

Ces augustes chefs des consistoires israélites disent que l'honneur du premier éternuement revient à notre grand et vénérable père Adam, et que Eve, saluant le premier homme, donna l'exemple à toute l'humanité.

Je crois facilement à l'éternuement adamique, mais à la salutation de ma grand'mère Eve, non pas.

Dans l'origine des temps, c'était, dit-on, un mauvais pronostic et le présage de la mort. Cet état continua jusqu'à Jacob, qui, ne voulant pas quitter ce monde pour cause aussi légère, pria Dieu de changer cet ordre de choses.

De là vient l'usage de faire des souhaits de bonheur quand on éternue.

Si nous n'avions que ces renseignements pour nous satisfaire je crois que nous trouverions beaucoup d'incrédules, mais heureusement on a trouvé une cause plus probable de cette politesse.

Sous le pontificat de saint Grégoire-le-Grand, il y eut en Italie une sorte de peste qui se manifestait par des éternuements ; tous les pestiférés éternuaient ; on se recommanda à Dieu, et c'est de là qu'est venue l'opinion populaire que la coutume de se saluer tire son origine d'une maladie épidémique qui emportait tous ceux dont la membrane pituitaire était stimulée trop vivement.

M. Salgues qui a écrit sur les erreurs et les préjugés, dit dans ses livres qu'en général, l'éternuement chez les anciens était pris tantôt en bonne, tantôt en mauvaise part, suivant les temps, les lieux et les circonstances ; un bon éternuement était celui qui arrivait depuis midi jusqu'à minuit, et quand la lune était dans les signes du Taureau, du Lion, de la Balance, du Capricorne et des Poissons ; mais s'il venait de minuit à midi, si la lune était dans les signes de la Vierge, du Verseau, de l'Ecrevisse, du Scorpion, si vous sortiez du lit ou de la table, c'était alors le cas de se recommander à Dieu.

L'éternuement, quand on l'entendait à sa droite, était regardé chez les Grecs et les Romains comme un heureux présage.

Enfin, chers lecteurs, je vous dirai que les Grecs, en parlant d'une belle personne, disaient que les amours avaient éternué à sa naissance.

C'est à propos d'en dire autant à nos charmantes Canadiennes.

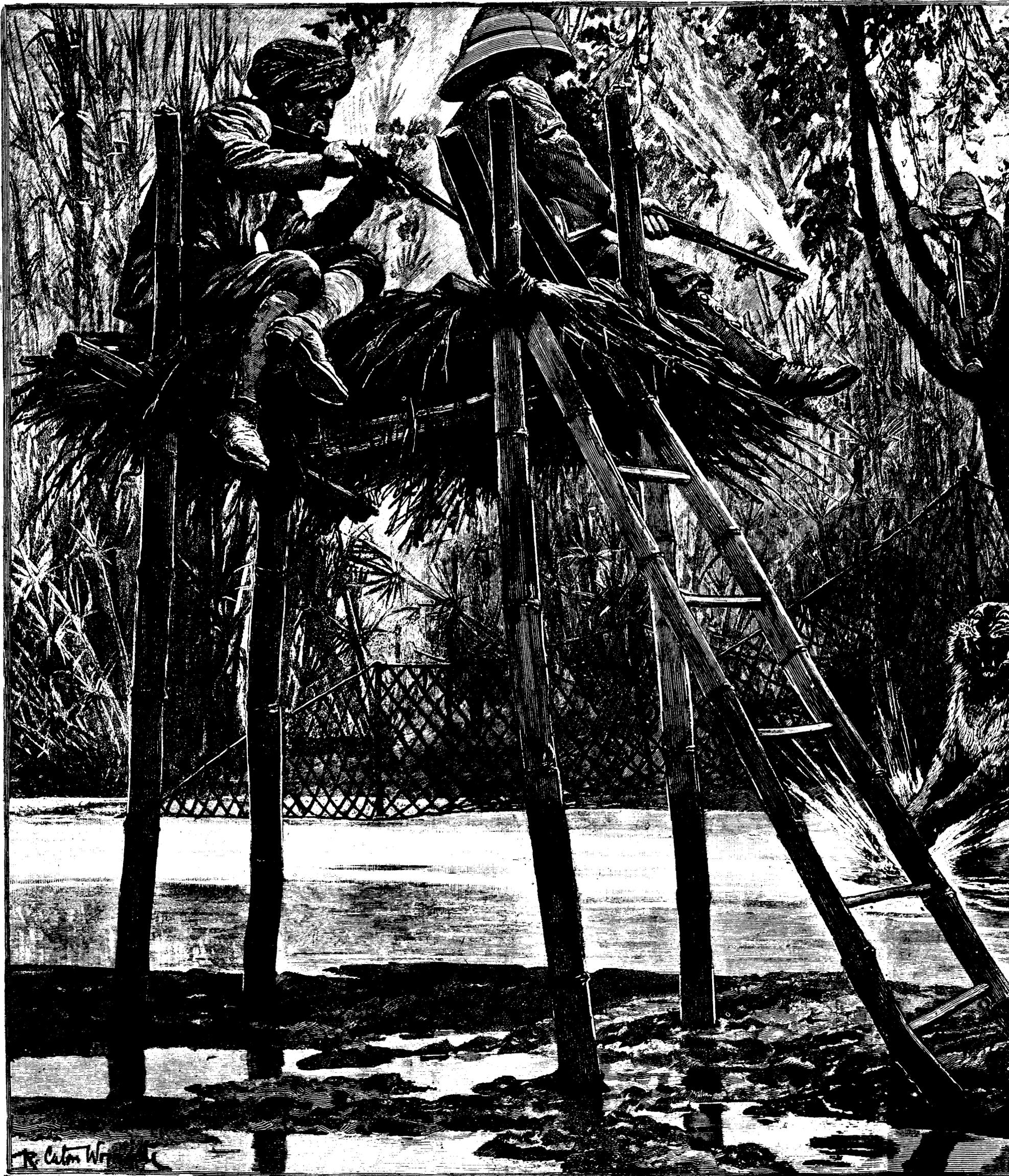
ALBERT FERLAND.

### LA CHASSE AUX TIGRES

(Voir gravure)

Le tigre est condamné à disparaître des Indes, comme le lion l'est à disparaître de l'Afrique et même du monde.

Chaque jour, la science rend moins dangereuse la chasse faite à ces grands animaux autrefois si redoutés. Après les carabines à répétition et les revolvers à huit ou dix coups, sont venues les balles explosives qui, éclatant au milieu du corps de l'animal, le foudroient instantanément ; voici maintenant les filets qui, tendus habilement lui coupent toute retraite, et le contraignent à demeurer dans un cercle restreint, comme une cible facile à atteindre pour les chasseurs grimpés dans les arbres ou dans des abris de bambous qui les garantissent des griffes de leur redoutable adversaire. Des Indiens armés de longues lances repoussent sans cesse ce dernier loin du filet qui les protège eux-mêmes et dans lequel le tigre une fois pris, est voué à une mort certaine.



INDES ANGLAISES — UNE CHASSE AU



AISES — UNE CHASSE AUX TIGRES

## LES MISÈRES DE LA GUERRE

RÉCIT D'UN VIEUX SOLDAT

La déroute est complète.

Nous fuyons.

La Grande Armée n'existe plus, nos ennemis triomphent. Il nous ont envoyé, ce soir, une dernière pluie de boulets et de mitraille.

Je marche au hasard, chancelant comme un homme ivre. Je n'ai plus mangé depuis vingt-quatre heures... Cependant, je possède encore quelques provisions ; mais, qui oserait s'arrêter, faire du feu, se montrer à l'ennemi invisible, qui est là peut-être, à quelques pas, le doigt sur la détente de son fusil, cherchant à faire une victime de plus, après tant de victimes que la Bérésina a englouties ou que les boulets ont broyées.

D'autres soldats marchent comme moi, silencieux et sombres. On dirait des condamnés qui vont au supplice, des désespérés qui se sentent poussés par la fatalité. De temps en temps j'en vois qui s'arrêtent au bord du chemin, où ils se laissent tomber pour attendre la mort, qui ne tardera guère. Puis viendront les Cosaques qui les dépouilleront, les loups et les corbeaux qui se repaîtront de leurs cadavres. C'est désormais le sort qui nous attend tous.

... La route est couverte de neige ; de gros flocons tourbillonnent autour de nous, se collent à nos vêtements, nous aveuglent et nous glacent.

Si je pouvais au moins, parmi tous les malheureux qui m'entourent, trouver un ami, lui confier mes peines et mes espérances, lui parler de la patrie et de ceux qui nous attendent là-bas, il me semble que ma douleur serait moins amère et que j'aurais le courage de souffrir sans me plaindre. Puis, nous pourrions nous secourir, nous soutenir mutuellement... Malheur partagé est plus facile à supporter. On est plus fort quand on est deux ; ce que l'un ne possède pas, l'autre peut l'avoir ; ce que l'un n'oserait faire, l'autre le fera. A deux, on mène quelquefois à bonne fin une entreprise que seul on jugerait téméraire d'entreprendre...

Mais ceux qui m'entourent marchent comme des fantômes, sans lever la tête, sans prononcer une parole.

Ils sont, pour la plupart, aussi malheureux que moi. J'en vois beaucoup qui n'ont plus de chaussure ; quelques lambeaux d'étoffes protégeaient tant bien que mal leurs pieds meurtris. Je ne puis distinguer leurs traits, car l'obscurité est pour ainsi dire complète ; mais tout, dans leur attitude, me prouve qu'il serait inutile de leur adresser la parole.

Ils marchent machinalement. Où vont-ils ? En avant, vers l'inconnu, où le hasard les mène ! Pourquoi prennent-ils cette direction et pas une autre ? Ils n'en savent rien. D'ailleurs, cela leur est bien indifférent. Ils marchent parce que l'immobilité les tuerait. La

mort les guette : elle saisit impitoyablement ceux qui s'arrêtent. Il y en a qui tombent ; ils ne cherchent pas même à se relever. Maintenant ou un peu plus tard, n'est-ce pas la même chose ? Les morts et les mourants n'excitent plus même la pitié. Un corps étendu sur la route glacée est un obstacle ou un jalon, rien de plus !

Tout à coup, j'entends le pas d'un cheval ! C'est comme si un choc électrique me faisait frémir des pieds à la tête. Un général seul peut avoir conservé sa monture. Autour de lui je trouverai des hommes forts et courageux encore, je verrai le drapeau, et, pour tout bon soldat, le drapeau est comme une seconde pa-

retourne de temps en temps, comme pour s'assurer que le courrier haletant le suit encore.

C'est la femme qui, la première, me fait entendre le son de sa voix ; elle murmure doucement quelques paroles d'une ballade flamande. Cela me remue profondément et réveille dans mon cœur les plus doux souvenirs.

— Nous sommes probablement du même pays, lui dis-je tout ému ; si je puis vous être utile, vous n'avez qu'à parler.

Elle tourne la tête de mon côté, me fait de la main un signe d'amitié, mais ne répond pas.

Je comprends... Elle craint d'éveiller son enfant.



C'EST UNE FEMME QUI TIENT UN ENFANT DANS SES BRAS

trie. Ciel !... Un pauvre vieux cheval tout élanqué, se traînant à peine, porte une femme qui tient un enfant dans ses bras. C'est du moins ce que je suppose, car le lamentable groupe s'estompé à peine sous le ciel gris, au milieu des tourbillons de neige.

Je presse le pas... Oui, j'ai bien deviné ; de temps en temps la pauvre mère entr'ouvre son manteau, sous lequel elle cache son précieux fardeau et elle donne à la frêle créature des baisers passionnés.

Un peu en avant, le dos courbé, pliant sous le poids d'un havre-sac sur lequel sont entassés de gros paquets, marche un homme qui se

L'homme qui marche devant ralentit le pas et me demande, en flamand, si je suis Auvernois. Mon accent le lui fait supposer.

En deux bonds, je suis à ses côtés. Je lui serre la main et lui apprends que je suis né non loin de la métropole commerciale, à Niel, près de Boom.

— Ah ! voilà qui est curieux ! s'écrie-t-il ; ma femme est la fille d'André, le charron, de Niel.

— Et par conséquent ma cousine !... car André est mon oncle.

— Tu es ?...

— Charles Caron...

Nous causâmes ainsi jusqu'au matin. Cela me fit beaucoup de bien, car j'oubliais mes propres peines en compatissant à celles des autres.

Aux premières lueurs du jour nous atteignîmes un petit hameau, ou, pour mieux dire, les débris fumants de quelques maisons abandonnées.

Alors seulement je puis distinguer les traits de ma chère cousine. Quel courage il lui avait fallu pour suivre son mari dans cette excursion lointaine qui devait se terminer par la plus horrible des catastrophes. Comme tant d'autres de ses compagnes, elle fut pour les soldats blessés, malades, démoralisés par la misère, une bienfaitrice généreuse et dévouée : la cantinière s'était faite Sœur de Charité.

— Ne perdons pas de temps, me dit mon cousin ; hâtons-nous de chercher un petit coin pour y préparer notre déjeuner et sécher nos vêtements. Entrons bien vite dans cette grange.

De tous côtés arrivaient des soldats qui s'installèrent à la hâte dans le bâtiment que le feu n'avait pas détruit complètement.

Dix minutes après, nous étions assis autour d'un grand feu. Ma cousine fit du chocolat et m'en offrit une tasse. Que c'était bon ! Je n'en avais plus goûté depuis longtemps et n'en boirai plus de sitôt.

La grange dans laquelle nous nous étions installés fut bientôt pleine de monde. Les premiers venus s'accroupirent sans cérémonies à nos côtés, autour du feu, et les autres se casèrent le mieux possible.

C'est dans cette grange que je rencontrai le jeune caporal, dont je raconterai l'histoire dans une prochaine causerie.

JEAN DES ERABLES.

(La guerre de Russie.)

## LA NEIGE

Il neige. Tout menus et lents,  
Et comme bercés par la brise,  
Du ciel, ouaté de brume grise  
Tombent, tombent les flocons blancs....

Avec de la bonne compote,  
Mon bébé s'appête à goûter :  
"Maman, tu vas bien ajouter  
Du sucre !" dit notre despote.

La maman sur le compotier  
Verse du sucre en avalanche :  
Et sous l'épaisse couche blanche  
La compote git en entier.

Et bébé mange, mange, mange,  
Avalé à gros morceaux goulus :  
Et bientôt il ne reste plus  
Trace du savoureux mélange.

Il neige. Tout menus et lents,  
Et comme bercés par la brise,  
Du ciel, ouaté de brume grise,  
Tombent, tombent les flocons blancs....

La rue et la place sont blanches,  
D'un blanc qui choque le regard :  
Et les arbres du boulevard  
Ont de l'hermine plein leurs branches.

Bébé, repu, droit comme un pieu,  
Regarde à travers la fenêtre,  
Et dit : "La neige, c'est peut-être  
Le sucre en poudre du bon Dieu."

MAURICE CHAMPANIER.

## RÉCITS DE VOYAGES

## RETOUR DE LA MECQUE

M. Gervais Courtellement est le troisième Français qui ait pu pénétrer dans la Mecque ; il est le second qui en soit revenu. De ses deux prédécesseurs, Léon Roche et Charles Hubert, le dernier a été assassiné à Djeddah avant d'avoir pu s'embarquer pour rentrer en France.

Dans une conférence qu'il a faite tout dernièrement, à Paris, sur l'invitation de l'Association des étudiants, M. Gervais Courtellement a donné un aperçu de ses études sur le monde musulman et a fait le récit de son voyage à la ville sainte de l'Islam.

Il s'embarqua à Suez, muni d'une mission du gouverneur de l'Algérie et d'un passeport qui le représentait comme un protégé de la France ; il se donnait pour un Algérien récemment converti à l'islamisme, et il avait revêtu le costume arabe.

A Djeddah, où il débarqua après trois jours de traversée, il fut d'abord conduit au poste par la police turque et ne dut qu'à son passeport d'être relâché ; suspect à tous, il eut grand-peine à obtenir le pain et le sel et lorsqu'un Arabe l'eut enfin invité à dîner, il faillit tout compromettre en cédant à la soif que lui donnait la chaleur torride ; un Arabe ne boit qu'après la fin du repas.

Il fit les 85 kilomètres qui séparent Djeddah de la Mecque à dos d'âne, en une seule journée, la tête rasée et nue, vêtu exclusivement d'une espèce de ceinture ; pendant le jour il n'échappa que par miracle à l'insolation et il faillit geler pendant la nuit. Il avait tenu, pour écarter les soupçons, à observer la loi dans toute sa rigueur ; les bons Arabes, ses compagnons, ne s'étaient pas gênés pour garder burnous et turbans, quitte à racheter ce péché véniel par un sacrifice supplémentaire de quelques moutons.

M. Courtellement fit, à six heures du matin, son entrée dans la ville sainte, non sans risquer d'écraser quelques-uns des pigeons sacrés qui habitent la Mecque par myriades et qui sont nourris dans la mosquée même. Il fit sept fois le tour de la Kaabale, embrassa la pierre noire, parcourut sept fois au pas gym-

nastique la distance qui sépare deux portiques sacrés (sept kilomètres au total), et but l'eau du Zemzem, le puits où Agar, chassée par Abraham, étancha sa soif. Altérée par la course, il but avec délices cette eau du Zemzem qui est, en réalité assez saumâtre, et il gagna ainsi, sans préméditation, la confiance de ses compagnons ; une légende arabe veut que les chrétiens trouvent cette eau répugnante et ne puissent la boire ; interrogé sur son impression, M. Courtellement répondit tout naïvement, parce que c'était la vérité, qu'elle lui avait fait grand plaisir, et il fut dès lors considéré comme un bon musulman.

Après avoir fait une description de la Mecque, une grande et belle ville, très saine ; des montagnes brûlées par le soleil qui l'entourent, et de la grande Mosquée, au moins aussi vaste que la place de la Concorde, M. Gervais Courtellement a terminé sa conférence par un éloge du caractère arabe, loyal, désintéressé, épris de liberté et d'honneur. Le peuple arabe a aujourd'hui perdu sa prépondérance dans le monde musulman, et ce monde lui-même, qui comprend 250 millions d'hommes, paraît avoir commencé une évolution. Une hérésie, analogue à notre protestantisme, s'est récemment produite dans l'Inde mahométane : la réforme de l'Islam sera-t-elle, comme la réforme chrétienne, l'inauguration d'une nouvelle période historique ? Il est à souhaiter pour nous que l'évolution, si elle se fait, se fasse lentement.

## LE PRÉJUGÉ DE SEXE

## LE CERVEAU DE LA FEMME

Mme Jeanne-E. Schmahl—la fondatrice de *l'Avant-Courrière*, infatigable à la défense prudente et sage de la cause féminine—combat, dans un article de la *Nouvelle Revue*, le préjugé de sexe qui fait de la femme un être inférieur physiquement et intellectuellement. La question, qui est éternelle, se trouve en ce moment actuelle, puisqu'un auteur dramatique, qui a du talent et qui est Scandinave, M. Auguste Strindberg, semble être allé spécialement à Paris pour plaider la thèse de l'infériorité de la femme. Il l'a fait avec une violence qui appelle une réponse. A lui et à bien d'autres, Mme Schmahl a répondu par des arguments d'une portée scientifique ; et, particulièrement, elle a fait justice de la théorie de l'infériorité intellectuelle de la femme, basée sur l'infériorité quantitative de l'encéphale féminin.

Rien ne peut égaler la légèreté avec laquelle cette thèse a été présentée au public, si ce n'est la facilité avec laquelle le préjugé de sexe l'a fait accrédié. L'étude comparative du crâne et du cerveau a été conduite jusqu'en ces dernières années avec une superficialité et un parti pris incompréhensible chez des hommes de science. On a recueilli des crânes d'idiots, de criminels, d'hommes distingués et de femmes, sans songer à recueillir en même temps les renseignements nécessaires concernant la race, l'âge, le sexe, la taille et le développement musculaire des individus à qui avaient appartenu les crânes examinés et avec cette tendance fâcheuse dont Broca lui-même avouait ne pas être exempt ; on attribuait au sexe masculin les crânes dépassant un certain volume, et l'on considérait comme féminins tous les crânes très petits.

Avec un pareil système d'examen, on comprend la valeur de l'assertion de la supériorité du poids cérébral masculin, et surtout on peut juger de la justesse de la conclusion en faveur de l'infériorité intellectuelle de la femme.

Voici, du reste, comment s'exprime M. le Dr Manouvrier à cet égard :

"Les auteurs qui ont rattaché l'infériorité du poids cérébral féminin à une infériorité intellectuelle, n'ont sans doute pas fait attention au nombre immense d'imbéciles du sexe masculin, sauvages ou policés, que le poids de leur

encéphale placerait au-dessus de nos très nombreuses femmes intelligentes, de ces femmes dont l'esprit naturel, les facultés psychiques les moins dépendantes de la culture artificielle ou de l'instruction, se manifestent aux hommes que n'aveugle pas tout à fait l'orgueil du mâle, un orgueil de coq !"

Voilà qui doit être établi désormais : le cerveau de la femme vaut celui de l'homme.

## TRAITS ANECDOTIQUES SUR LES HOMMES CELEBRES

## LE TZAR ALEXANDRE III

L'empereur de Russie, qui vient de mourir, laissant à la France comme une auréole bénie les souvenirs de Cronstadt et de Toulon, était, vous le savez, un glorieux et puissant empereur ; de plus, ce qui est rare pour un souverain, c'était un père modèle, aimant à s'occuper de ses enfants qui étaient nombreux, quand les charges si pesantes de l'Etat lui en laissaient le loisir.

Voici du reste une petite histoire qui vous prouvera, dans sa simplicité, combien était généreux et surtout juste, ce pacificateur de la paix.

Un jour d'été, par une chaleur accablante, l'empereur, accompagné de son plus jeune fils, le grand-duc Michel, alors tout enfant, était allé à la campagne aux environs de Moscou, chez son frère le grand-duc Serge ; fidèle à ses habitudes de soldat, il avait refusé le luxueux appartement préparé pour lui, se contentant d'une chambre plus que modeste avec un lit de camp ; cette chambre donnait sur le parc, comme je l'ai dit déjà, le chaleur était suffoquante, chose du reste peu rare en Russie, l'été bien entendu. Le czar, accoudé à sa fenêtre surveillait les jeux du petit Grand-Duc, le rappelant de temps en temps au calme, du reste assez inutilement, car l'enfant continuait bruyamment ses gambades et ses rires.

Que fit Sa Majesté ?

Prenant dans un coin un arrosoir rempli d'eau, il sortit doucement de sa chambre et administra à son fils la plus jolie douche possible, du reste inoffensive par cette chaleur caniculaire.

L'enfant, un moment interdit et tout ruisse-  
lant encore, se campa comme un juge, sévère-  
ment devant son père :

—Papa, dit-il, ce que tu as fait est mal, ne m'as-tu pas toujours dit qu'il ne fallait pas abuser de sa force.

—Vraiment, dit l'empereur, alors tu crois que j'ai eu tort ?

—Oui, papa, franchement, car je ne veux pas mentir, cela aussi tu le défends.

—Alors, reprit le czar, punis-moi de la même façon.

Et l'empereur fit monter l'enfant sur une chaise et l'aida lui-même à tenir l'arrosoir.

—Baisse-toi, papa, tu es encore trop grand, dit le petit Grand-Duc en forçant l'empereur à courber la tête.

Puis, usant jusqu'au bout de son rôle de justicier, il versa consciencieusement l'arrosoir tout entier sur les épaules du monarque, qui rentra inondé mais riant aux éclats.

Cette petite anecdote peint le czar Alexandre tel qu'il fut, un grand cœur, un homme rare sous les sceptres, aimant la justice, même à ses dépens.

HENRIETTE DE PICARDIE.

Deux passants se heurtent dans la rue.

—Butor ! dit l'un.

—Et vous ! répond l'autre.

—Eh bien !... moi aussi ! ajoute le premier en continuant sa route.



CHOSSES ET AUTRES

**Horoscope.**—Bonté, franchise, générosité, économie et travail, telles sont les qualités qui distinguent les personnes qui naissent dans le mois de mars.

—Une morue récemment prise près de Famborough Head, Angleterre, avait dans l'estomac cinquante-neuf hameçons tous munis d'appât.

—Il existe, dans l'Inde, un espèce de papillon qui, lorsqu'il est poursuivi par un oiseau, se pose sur un arbre ou il devient invisible, tellement il ressemble à une feuille.

—Les plus grands bienfaiteurs des sourd-muets ont été des prêtres. Sans parler des services des Pères de l'Épée, du Père Liéard, et d'autres moines généralement connus, un ecclésiastique français vient d'inventer un instrument qui réussit souvent à rendre l'ouïe.

—La troupe de Rice et Barton joue au Théâtre Royal cette semaine et donnera une pièce intitulée *Razzie Dazzie*. Pendant les entr'actes et durant l'action même de la pièce, des spécialistes, un nombre desquels figurent les comédiens Rice et Ba-ton, et des chanteurs et chanteuses de mérite, se feront entendre.

—Dans son numéro du 1er mars, la *Quinzaine* publie : Le Sens divin dans Berlioz. Emile de St-Auban. En cette magistrale étude, le plus grand des musiciens français trouve un commentateur digne de lui. Plus loin, faisant le procès du Théâtre d'Ibsen, Chs Baussan oppose victorieusement la femme chrétienne à cette poupée exotique et fatale qui agit son âme froide et son pédantisme dans l'œuvre du Scandinave. —Marie Antoinette et l'Affaire du Collier, par l'abbé J. Caen. Un point d'histoire éclairci, une réplique très documentée à de récentes accusations portées contre Marie-Antoinette. Dans le même numéro : Lettres d'un Curé de Canton, Sous les Galons, les Œuvres catholiques. Musique, etc, etc.

Abonnement : Un an, 24 fr. ; Six mois, 14 fr. ; Trois mois, 8 fr. Etranger, union postale, un an, 28 fr. ; six mois, 16 fr. ; trois mois, 9 fr. Abonnement spécial d'un an pour le clergé, l'Université et les instituts catholiques : 20 fr. Bureau, 62, rue de Miromesnil, Paris, France.

JEUX ET RECREATIONS

CHARADE

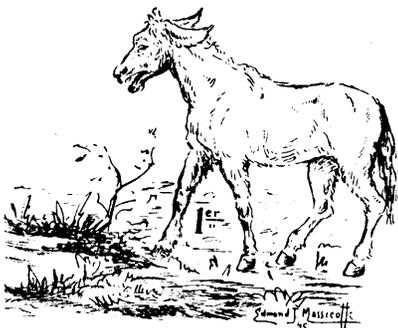
Quel que soit le talent d'un auteur dramatique, Mon Tout est sans attrait pour moi, quand [le vent pique Au dehors. Je préfère, en la froide saison, Prendre mon Un, assis auprès de mon Se- [cond.

PROBLÈME

Une personne demande à un locataire combien de marches compte son escalier principal. Il répond qu'il n'en sait rien, mais il dit qu'en montant cet escalier 2 marches par 2 marches, il lui en reste 1 ; 3 par 3, il en restant 2 ; 4 par 4 il en restant 3 ; 5 par 5, il en restant 4 ; 6 par 6, il en restant 5 ; 7 par 7, il ne lui en reste pas.

RÉBUS

Composition de E. St-Maurice, dessin de Ed. J. Massicotte



SOLUTIONS DES PROBLÈMES PARUS DANS LE NO 568

Enigme.—Le mot est : Cheveux.

ONT DEVINE :

Dame H. Bourassa, Mlle Irène de Sévigny, Joseph Populus, Eugirdor Regnaleb, Arthur

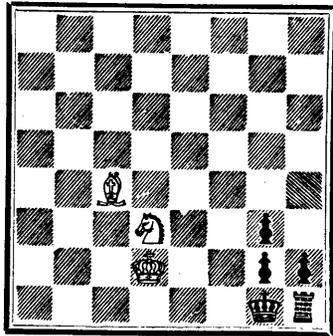
Pouliot, A. W. LaValière, Adéard Angers, A. F. Chevalier, Mlle Aline Laurier, Montréal ; Odilon Tardif, Mme A. Gagnon, H. Huot, Ferdinand Dubé, F. W. Fournier, Québec ; A. Marcoux, East Templeton ; Joseph Loiseau, Valleyfield ; F. Chevrier, Rigaud ; Z. Mayrand, Contrecoeur ; J. N. La France, Chapleau, Ont. ; Mlle Léontine Lefebvre, Mme A. E. Jacques, St-Télesphore de Soulanges ; Mlle Adeline Camérand, Lac Mégantic ; P. A. Frenière, St-Jean, P. Q. ; Félix Robidoux, Lawrence, Mass. ; Mlle Anita Bélanger Ottawa.

LES ECHECS

FIN DE PARTIE No 10

Composée par M. J. Bethling

Noirs.—5 pièces



Blancs.—3 pièces

Les Blancs jouent et gagnent

SOLUTION DU PROBLÈME No 175

Blancs Noirs

1 T T R 1 ?

2 Mat selon le coup des Noirs.



James E. Nicholson.

Presque Incroyable

Mr. Jas. E. Nicholson, Florenceville, N. B., se débat pendant sept longues années avec

UN CANCER à la LÈVRE, ET EST GUÉRI PAR LA

SALSEPAREILLE d'AYER.

Mr. Nicholson dit : "J'ai consulté des docteurs qui m'ont ordonné toutes sortes de choses, mais sans résultat; le cancer commença à

Ronger les Chairs,

et à s'étendre jusqu'au menton; et j'ai souffert le martyre pendant sept longues années. A la fin, je me décidai à prendre de la Salsepareille d'Ayer. Au bout d'une semaine ou deux j'ai remarqué une

Amélioration Sensible.

Encouragé par ce résultat, j'ai continué et un mois après la plaie sous le menton commença à se guérir. Trois mois plus tard, la lèvre commença à se guérir et, après avoir pris de la Salsepareille d'Ayer pendant six mois, la dernière trace du cancer avait disparu."

La Salsepareille d'Ayer

Seule Admise à l'Exposition Colombienne.

Les Pilules d'Ayer règlent les Intestins.

LE SOCIÉTÉ ARTISTIQUE CANADIENNE

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes

(Incorporé par Lettres Patentes, le 24 Décembre 1894)

Capital Action - - - - \$50,000

Bureaux : 1866, Ste-Catherine

EN FACE DE L'OPÉRA FRANÇAIS Tél. Bell 7216

2851 Prix d'une valeur totale de \$5,800.00 seront distribués tous les quinze jours

1 PRIX DE	\$1,000.00
1 " "	400.00
1 " "	150.00

Et une foule d'autres prix variant de \$50.00 à \$1.00.

PRIX DU BILLET - - - - 10 CENTS

Tirage public tous les quinze jours à la salle de l'Union St-Joseph, à 2 hrs p.m.

OPERA FRANCAIS

EDMOND HARDY, directeur-gérant

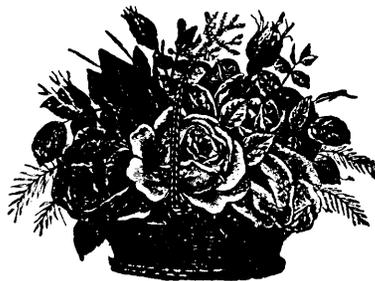
Lundi **Mme l'Archiduc**, opérette en 3 actes. Mme Bouit.

Mardi **Carmen**, même distribution que samedi soir.

Mercredi soir - Concert Ach. Fortier.

Prix des places.—Soirées ordinaires, 25c, 40c, 50c, 60c et 75c. Matinées, 20c, 25c, 30c, 40c et 50c. Prix d'admission pour Carmen, 25c, 50c, 75c, \$1 et \$1.50.

Bureau de location chez M. Ed Hardy, 1637 rue Notre-Dame, chez Nordheimer, 213, rue St-Jacques, chez Sheppard, 2274, rue Ste-Catherine, chez Featherston, Queen's block, et au théâtre.



L. H. GOULET FLEURISTE

Roses et palmiers une spécialité, Toutes sortes de fleurs fraîches coupées. Couronnes et bouquets faits sur commande.

1911 Ste-Catherine

TÉLÉPHONE B. L. 6931

**VIN DE VIAL**  
PHOSPHATE DE CHAUX, VIANDE ET QUINA  
Tonique puissant pour guérir :  
**ANÉMIE, CHLOROSE, PHTHISIE**  
**ÉPUISEMENT NERVEUX**  
Aliment indispensable dans les **CRÉANCES DIFFICILES**,  
Longues convalescences et tout état de  
langueur caractérisé par la perte de l'appétit et  
des forces.  
J. VIAL, - Chimiste, - Lyon, France.  
ÉCHANTILLONS GRATUITS ENVOYÉS AUX MÉDECINS  
S'adresser à C. ALFRED CHOUILLON,  
Agent Général pour le Canada, MONTREAL.

LE COSMOS.—La plus ancienne revue catholique des sciences et de leurs applications ; hebdomadaire. 32 pages, belles illustrations ; abonnement : \$6.4c par an, 9, rue François Ier, Paris France.

ST-NICOLAS, journal illustré pour garçons et filles, paraissant le jeudi de chaque semaine. Les abonnements partent du 1er décembre et du 1er juin. Paris et département, un an : 18 fr. ; six mois : 10 fr. Union postale, un an : 20 fr. ; six mois : 12 fr. S'adresser à la librairie Chs Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, France.

PANACEE DU PERE LAFITEAU



MISSIONNAIRE AU SAULT ST-LOUIS (Caughnawaga 1712)

Le seul remède capable de guérir les fièvres scarlatines, la rougeole, la petite vérole, les fièvres typhoïdes, fièvres intermittentes, débilité, faiblesse, pleurésie, mal de poumons, enfants rachitiques dévorés par la constipation, les convalescents, sur les personnes faibles et consomptifs, elle fait des miracles.

J'ai en ma possession des certificats de la main même du Père Lafiteau, qui datent du temps qu'il était missionnaire au Canada.

Prix \$1. En vente chez

Z. BRABANT

HERBORISTE

2242, Rue Notre-Dame, Montréal

GEORGE VIOLETTI

Seul fabricant de Harpes au Canada. Spécialité : Réparations d'instruments en cuivre et bois. Argentures, dorures, etc.

No 17, RUE GOSFORD

MONTREAL

J. EMILE VANNIER

(Ancien élève de l'école Polytechnique)

INGÉNIEUR CIVIL, ARPENTEUR

187, RUE SAINT-JACQUES

ROYAL BUILDING, MONTREAL

CADEAU AUX LECTEURS DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Bon pour un Numéro du Journal de Modes LA SAISON, le seul au monde dormant 100 Cravures inédites de Modes et Travaux de Mains par Numéro.

Détacher ce coupon et l'envoyer avec son adresse, à l'administrateur de *La Saison*, 25, rue de Lille, Paris.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

La plus intéressante des revues parisiennes

ABONNEMENT, \$6 40 PAR AN—6 MOIS, \$3 30

La *Revue Hebdomadaire* publie la première, après l'apparition en volume, les romans des principaux écrivains de ce temps notamment : Paul Bourget, François Coppée, O Daudet, etc.

S'adresser à la LIBRAIRIE DERMIGNY, 126 W. 25th street, New-York où à la succursale, 1608, Notre-Dame, G. Hurstel, garant.

# LA MENDIANTE DE SAINT-SULPICE

PREMIÈRE PARTIE

## LE TESTAMENT DU COMTE D'AREYNES

—Ne vous mettez point souci en tête, monsieur l'abbé, répliqua la vieille Madeleine, M. Raymond aura son lit et se couchera... il doit en avoir un fameux besoin... Faites vos affaires... Tout ira bien ici...

Nous savons déjà que le vicaire de Saint-Ambroise avait un cœur d'or.

Il ne pouvait penser au voyage qu'il allait faire au château de Fenestranges sans penser en même temps à sa cousine Henriette Rollin.

Si son oncle l'appelait auprès de lui avec tant d'insistance, dans la situation désespérée où il se trouvait et sur laquelle il ne pouvait se faire illusion, c'est qu'il voulait,—sans le moindre doute,—le consulter, ainsi que cela lui était arrivé déjà, au sujet des dispositions testamentaires réglant l'emploi de sa fortune après lui.

La position était délicate.

La conscience rigide du jeune prêtre lui défendait de faire un mystère de son voyage à sa cousine Henriette, héritière naturelle du comte au même titre que lui.

—Je dois prévenir Henriette, se disait-il, et je la prévendrai, il le faut ! Je verrai son mari... Je désirerais qu'il pût venir avec moi en Lorraine...

C'est donc chez Gilbert Rollin, son cousin par alliance, que le vicaire de Saint-Ambroise allait se rendre en quittant la rue Popincourt.

Avant de pénétrer dans le vif de notre action, et pour que rien ne semble obscur à nos lecteurs, nous devons leur donner quelques explications relatives à la famille d'Areynes.

Nous allons le faire aussi brièvement que possible.

Le comte Emmanuel, le châtelain de Fenestranges, avait eu deux frères, André d'Areynes et Gustave d'Areynes.

André était le père de Raoul, devenu vicaire de Saint-Ambroise.

Henriette Rollin était la fille de Gustave.

Seul Emmanuel, l'aîné des trois frères, n'avait point voulu se marier.

A l'âge de cinq ans Raoul perdit son père.

Le comte Emmanuel fut nommé tuteur de l'orphelin.

Il éleva l'enfant en l'entourant d'une immense tendresse, et il en fit l'homme dont nous avons de notre mieux tracé le portrait physique et moral.

A sa majorité, Raoul fut mis en possession de la fortune laissée par son père et administrée par son tuteur, une fortune d'environ quatre cent mille francs dont le jeune prêtre appliquait presque intégralement les revenus à des œuvres de charité.

Après André d'Areynes, Gustave mourut ruiné aux trois quarts par des spéculations maladroites, laissant une veuve et une petite fille à peine âgée de deux ans, Henriette qui devait devenir madame Rollin.

La veuve de Gustave d'Areynes ne survécut que deux ans à son mari.

Nommé tuteur d'Henriette comme il avait été tuteur de Raoul, le comte Emmanuel réunit les deux enfants auprès de lui.

A cette époque il habitait à Paris pendant l'hiver, rue de Vaugirard, un hôtel dont il était propriétaire... l'héritage d'un parent éloigné l'avait rendu très riche.

Raoul avait cinq ans de plus que sa cousine. Celle-ci devenait une enfant charmante, puis une belle et gracieuse jeune fille, qui fut confiée à la directrice de l'un des meilleurs pensionnats de Paris, tandis que son cousin faisait ses études dans l'établissement de la rue des Postes.

Poussé vers l'état ecclésiastique par une irrésistible vocation que d'ailleurs Emmanuel d'Areynes ne chercha point à combattre, Raoul, ordonné prêtre à vingt deux ans, fut obligé de quitter Paris.

A cette époque le comte demanda à sa nièce si elle désirait revenir immédiatement chez lui.

Elle répondit qu'elle préférerait rester encore en pension.

L'existence isolée auprès d'un homme qui n'était plus jeune et n'avait jamais aimé les plaisirs mondains lui semblait devoir être mortellement triste.—Mieux valait rester au milieu de ses amies.

Cependant, quand la jeune fille atteignit sa dix-neuvième année, il lui fallut, malgré son chagrin, quitter ce pensionnat où elle se trouvait parfaitement heureuse.

Raoul d'Areynes venait d'être nommé vicaire à Nancy.

Le comte, afin de se rapprocher de lui, prit le parti d'abandonner, même en hiver, son hôtel de la rue de Vaugirard, et de se fixer d'une façon définitive à Fenestranges, où Raoul venait souvent passer une journée auprès de lui.

Trois ans plus tard, au grand chagrin de son oncle, le jeune prêtre dut s'éloigner de Nancy. On l'appelait à Paris pour y remplir les fonctions de premier vicaire de l'église Saint-Ambroise.

Henriette atteignait à cette époque sa vingt-deuxième année ; elle était d'une beauté sinon régulièrement parfaite du moins séduisante et capiteuse au plus haut point.

Le comte se disait que, l'âge arrivant, il devait songer à assurer par un bon mariage l'avenir de sa nièce, en lui donnant un appui solide pour le jour où il viendrait à lui manquer.

Henriette admettait parfaitement le mariage, mais elle était romanesque au plus haut point.

—Je n'accepterai jamais disait-elle un mari que je n'aimerai pas d'amour !

Le comte lui proposa quelques jeunes gentilshommes lorrains des environs, reçus au château et qui tous, subissaient le charme d'Henriette et n'auraient demandé qu'à la prendre pour femme.

La jeune fille accueillit ses propositions fort acceptables cependant par une moue dédaigneuse.

Elle n'aimait pas, et elle voulait absolument s'offrir le luxe d'une grande passion, une passion comme elle en avait vu dans les romans dévorés en cachette au pensionnat.

—Que le diable emporte les petites filles avec leurs idées saugrenues ! se disait parfois le comte en frappant du pied. Avant que l'idéal d'Henriette se soit présenté, elle aura le temps de coiffer sainte Catherine !

Cependant comme il aimait tendrement sa nièce il gardait ses réflexions pour lui, et il attendait que ce cœur virginal décidât à parler.

On était au commencement de l'année 1871

Le vicaire de Saint-Ambroise avait conseillé à son oncle de venir passer un hiver à Paris et d'y voir beaucoup de monde, afin de trouver le mari rêvé par sa cousine.

—Il a raison... pensa le comte et, quittant Fenestranges, il se réinstalla dans son hôtel de la rue de Vaugirard.

Les salons fermés depuis quatre ans, qui d'ailleurs n'avaient jamais été qu'entr'ouverts, s'ouvrirent au grand large.

M. d'Areynes donna des diners, des soirées, reçut de nombreux jeunes gens, et l'oiseau rare qui devait produire sur le cœur d'Henriette une impression profonde y fut amené par un des vieux amis du comte.

Cet oiseau rare était un jeune homme d'une trentaine d'années, très joli garçon, d'une élégance superlative et de manières ultra-correctes.

Il se nommait Gilbert Rollin, il appartenait à une excellente famille de la haute bourgeoisie, mais son apparence séduisante était absolument trompeuse et ce brillant vernis couvrait en réalité le plus triste sire qui fût au monde.

Libertin, paresseux et joueur, Gilbert Rollin avait fait un peu tous les métiers sans jamais réussir à quoi que ce fût.

Après avoir dû quitter, pour cause d'inexactitude incorrigible, l'emploi qu'il occupait au ministère de l'intérieur, il avait été tour à tour reporter, commis d'agent de change, coulisier, sportsman, et il s'était enfin lancé dans des entreprises industrielles où il avait laissé les derniers débris d'une fortune de trois cent mille francs, héritage de son père, avocat distingué à la Cour de cassation.

Au moment où un ami de M. d'Areynes, abusé sur le compte de Gilbert, le présentait à l'hôtel de la rue de Vaugirard, le jeune homme vivait d'expédients dont le plus honorable était de gagner péniblement chaque soir *la matérielle* du lendemain dans ces tripots mal famés qu'on appelle les *cercles ouverts*.

Malgré tout, les apparences demeuraient séduisantes, la *façade* restait intacte.

Profitant des bonnes relations gardées par lui avec un certain nombre des vieux amis de son père, Gilbert allait de temps en temps dans le monde *select* où il espérait trouver l'occasion de se remettre à flot en tournant la tête à une héritière et en épousant une grosse dot

Distingué, charmant causeur, sachant parler de tout avec une verve intarissable qui ressemblait à de l'esprit, un peu musicien excellent valseur et passé maître en l'art de conduire un cotillon, il devait plaire à la romanesque Henriette, et il lui plut en effet.

Henriette avait deux cent mille francs de fortune personnelle et de grandes espérances en sa qualité de nièce du comte Emmanuel.

Gilbert s'aperçut qu'il plaisait.

Le parti lui convenait, il ne négligea rien de ce qui pouvait aviver le feu allumé dans le cœur de la jeune fille par ses grâces de conquérant émérite, et pour cela il lui suffit de jouer la grande passion, ce qu'il fit avec un art discret et consommé.

Bientôt les deux jeunes gens s'entendirent et décidèrent d'un commun accord qu'il leur serait impossible de vivre l'un sans l'autre.

Donc le mariage s'imposait.

Seulement il fallait obtenir pour ce mariage le consentement de M. d'Areynes, oncle et tuteur d'Henriette.

## IX

Gilbert Rollin voulait aller trouver le comte Emmanuel et faire sa demande.

Henriette s'y opposa.

Par certains propos de salons, arrivés jusqu'à ses oreilles et avidement recueillis par elle, elle savait que la jeunesse de celui qu'elle aimait avait été extrêmement orageuse.

Ceci n'était point pour lui déplaire, mais devait produire sur son oncle une impression toute différente.

En outre Gilbert n'appartenait point à la noblesse, ce que M. d'Areynes trouverait certainement fâcheux.

Elle craignait donc qu'il ne répondit par un refus brutal à une demande qu'aurait pas été préparée de longue main.

—Vous connaissez, je crois, mon cousin Raoul, le vicaire de Saint-Ambroise ? demanda-t-elle à Gilbert.

—Nous nous sommes un peu perdus de vue, répliqua-t-il, mais je l'ai connu beaucoup. Nous avons été ensemble au pensionnat de la rue des Postes.

—Eh bien ! il faudrait que ce soit lui qui nous serve d'intermédiaire auprès de mon oncle....

—Lui ! Pourquoi ?

—Parce qu'il possède une influence énorme sur l'esprit de mon oncle, qui ne prend aucun parti important sans le consulter.... Mon cousin m'aime beaucoup.... il a la plus persuasive des éloquences, l'éloquence du cœur.... il plaidera notre cause mieux que nous ne le ferions nous-mêmes, et il assurera notre bonheur....

Gilbert Rollin, quoiqu'ayant reçu une éducation religieuse, exérait les prêtres en général, et détestait d'une façon toute particulière Raoul d'Areynes, et cela pour l'unique raison qu'héritier du comte au même titre que sa cousine, Raoul prendrait, sans le moindre doute, la fortune.

Néanmoins, comme il y avait là un moyen d'arriver au résultat convoité, il ne fit aucune objection, approuvant tout haut ce qu'en son for intérieur il trouvait absurde et ridicule, et fort humilié dans son orgueil de libre-penseur de la part de collaboration qu'on lui imposait dans une manœuvre de sacristie.

Dès le lendemain de cette entente réciproque, Raoul d'Areynes fut instruit par Henriette des sentiments qu'elle éprouvait pour Gilbert Rollin.

Le jeune vicaire n'était point l'homme des antipathies. Elles lui semblaient criminelles.

D'abord son caractère de prêtre les lui défendait, et en outre la largeur de son esprit lui faisait regarder comme indigne de lui toute aversion instinctive, ne reposant pas sur des faits prouvés, par conséquent indiscutables.

Pourtant il n'aimait point Gilbert Rollin, et surtout il le tenait en médiocre estime, le regardant comme un être superficiel et sans valeur, un égoïste n'ayant guère d'autre but dans la vie que de se procurer une large part de satisfactions personnelles.

Néanmoins comme Rollin savait très habilement les apparences, le vicaire de Saint-Ambroise ne pouvait articuler contre lui rien de positif et de bien grave.

L'aveu d'Henriette le surprit et l'affligea, mais il connaissait et comprenait toutes les faiblesses du cœur humain, comme il en connaissait aussi toutes les grandeurs et tous les héroïsmes.

Ayant grandi l'un à côté de l'autre et se regardant absolument comme frère et sœur, le cousin et la cousine avaient conservé en grandissant l'habitude de se tutoyer.

Après avoir écouté en silence les confidences d'Henriette, Raoul d'Areynes demanda :

—Ainsi, tu l'aimes ?

—Je l'aime, répondit Henriette.

—En es-tu sûre ? L'aimes-tu vraiment ?

—De tout mon cœur, de toute mon âme, de toutes mes forces ! s'écria la jeune fille avec un accent passionné. Je ne me doutais pas de ce que c'était que l'amour !... Je le sais maintenant.

—A ton âge, avec un esprit quelque peu romanesque comme est le tien, il est facile de prendre une illusion pour la réalité....

Henriette eut un sourire dédaigneux.

—Comme tu me juges mal ! murmura-t-elle. Songe donc que je ne suis plus une enfant....

—Tu te rends bien compte du sentiment que tu éprouves ?

—Je m'en rends si bien compte que je puis l'analyser froidement. Gilbert Rollin est tout pour moi.... sans lui rien n'existe.... J'aimerais mieux partager des douleurs avec lui que toutes les joies de la terre avec un autre.... Enfin, s'il venait à mourir, je mourrais !

—C'est de l'exaltation, cela !

—Non, mon cousin, c'est de l'amour.... Je suis venue au monde pour être la femme de Gilbert.... en l'aimant j'accomplis ma destinée....

—Songe que le mariage est l'acte le plus grave de l'existence.... il est irrévocable.... Ceux que le ministre de Dieu a unis le sont pour toujours.... Rien ne peut les rendre libres et, s'ils se sont trompés dans leur choix, la vie à deux devient un long supplice....

—Mais s'ils ne se sont pas trompés, c'est le ciel ! Le jour de mon mariage le premier de mon bonheur !....

—Loin de moi la pensée de dire du mal de Gilbert Rollin, mais peut-être ignores-tu qu'il a gaspillé sa fortune....

—Que m'importe ? J'ai la mienne....

—Il a des habitudes de dissipation....

—Il les perdra en se mariant....

—Si cependant il les conservait ?....

—Il les perdra, te dis-je ! Une femme qui aime et qui est aimée est bien forte !....

—Ainsi tu es absolument décidée à prendre Gilbert Rollin pour mari ?

—Oh ! absolument.

—Rien ne pourrait te faire revenir sur cette résolution ?

—Rien.

—Qu'attends-tu de moi ?

—Que tu parles à mon oncle.... que tu plaides notre cause et que tu obtiennes son consentement....

—Soit ! je lui parlerai....

—Quand ?

—Quand tu voudras....

—Alors, aujourd'hui même.... tout de suite....

Un sourire indulgent vint aux lèvres du jeune prêtre.

—J'y vais.... dit-il.

—Que tu es bon ! Merci ! merci cent fois !

Raoul d'Areynes se fit introduire auprès de son oncle et lui répéta la conversation qu'il venait d'avoir avec Henriette.

En l'écoutant le comte fronçait les sourcils d'un air qui n'eût point semblé rassurant à la jeune fille.

Quand il eut entendu jusqu'au bout, il s'écria :

—Lui ! ce Gilbert Rollin ! un homme qui à vingt-neuf ans n'a pas su se créer une position ! Un inutile !

—Il peut changer répliqua le prêtre conciliant et, rendu sérieux par le mariage, regagner le temps perdu....

—Un viveur !....

—Il n'en songera que plus sérieusement à l'avenir.... L'homme qui a vécu est moins exposé aux tentations que celui qui ne connaît point les plaisirs mondains.... A vingt-neuf ans, un homme peut tout espérer de la vie, quand il a de la volonté et un soutien.... Henriette l'aime, elle sera ce soutien....

—Il n'est pas noble....

—Cher oncle, nous sommes tous égaux devant Dieu, c'est un des grands principes de notre religion.... répondit le jeune vicaire en souriant.

M. d'Areynes n'insista pas.

Après avoir réfléchi pendant quelques secondes, l'air soucieux, les sourcils froncés, il dit brusquement :

—Enfin que me conseilles-tu ? Ce n'est pas un conseil de prêtre toujours prêt au pardon, que je te demande, c'est un conseil de parent, de membre d'une famille dont l'honneur est intact.

—Je crois que les imprudences et les folies de jeunesse de Gilbert Rollin ont laissé son honneur intact comme le nôtre.... S'il m'avait été possible de supposer un instant le contraire, je ne vous aurais point parlé de lui....

—Bref, tu me pousses à consentir au mariage....

—J'ai causé avec Henriette, je me suis assuré que son amour n'est point une rêverie de jeune fille romanesque (ainsi que je l'avais supposé d'abord) mais une affection profonde et inébranlable.... Elle voit le bonheur dans son mariage avec Gilbert Rollin.... Voulez-vous qu'elle soit malheureuse ?

—J'ai peur que ce jeune homme ne songe qu'à s'enrichir....

XAVIER DE MONTÉPIN.

# LE SECRET D'UNE TOMBE

## QUATRIÈME PARTIE

### LA JOLIE DENTELLIÈRE

— Bien placée, car on n'ira pas y prendre leurs aiglons.

Les deux jeunes gens s'enfoncèrent à une centaine de mètres dans la caverne ; mais ils commençaient à se trouver dans l'obscurité, et, si intrépides qu'ils fussent, ils jugèrent prudent de ne pas aller plus loin.

Un bruit sourd arrivait jusqu'à eux : ils n'eurent pas de peine à deviner que ce bruit provenait d'une chute d'eau dans la rivière souterraine.

— Mon cher Prosper, nous reviendrons, dit Lucien.

— Oui, certes, et avec des torches.

— Et même avec une pioche, un pieu, des cordes et une échelle, en cas de besoin.

— Une nouvelle exploration, pour notre compte.

— Qui sait si nous ne ferons pas une importante découverte ?

— Cette caverne, évidemment ignorée, en est déjà une.

— En effet, et n'aurions-nous qu'elle à explorer...

— Seulement, mon cher Lucien, nous nous ferons accompagner de deux ou trois solides gaillards, sachant manier les avirons ; tu vois, j'ai déjà des ampoules aux mains.

— Mon ami, voilà les miennes, répondit Lucien, qui se mit à rire.

Ils sortirent de la caverne, passèrent à travers les rochers, en remarquant bien la ligne qu'ils avaient tracée, et allèrent reprendre les deux dames et M. Durfort qui les attendaient à deux cents mètres de l'endroit où ils étaient descendus.

On revint gaiement au château en parlant de la rivière souterraine, des aigles, de la caverne, de la chute d'eau et de l'excursion projetée.

— Vous êtes des triomphateurs, dit M. Durfort ; je suis né dans ce pays et je ne savais pas que cette caverne existât. Il est vrai, messieurs, que je ne suis pas ingénieur des mines. Quant à cette chute d'eau dont vous parlez, elle est certainement une des nombreuses sources qui alimentent le lac.

M. Durfort se chargea de trouver les deux ou trois hommes que les jeunes gens désiraient avoir pour les accompagner dans leur excursion, qui fut remise à trois jours.

Dès le lendemain soir, M. Durfort présenta à son fils et à Lucien trois solides montagnards, qui se montraient enchantés d'accompagner les deux jeunes gens.

On s'embarqua à huit heures du matin. Pour tout prévoir, on avait, dans un panier, des vivres pour la journée.

Dix minutes après, la barque pénétrait tranquillement dans la caverne.

On alluma deux torches et quand on ne fut plus qu'à une faible distance de la chute d'eau, qui, s'élançant d'un énorme trou béant tombait d'une hauteur d'environ trois mètres, on put juger que la caverne devait avoir près de trois cents mètres de profondeur.

Ce trou, duquel l'eau jaillissait, attirait l'attention des jeunes gens, et ils pensaient tous deux que s'ils avaient quelque chose à découvrir, il leur fallait entrer par cette porte ouverte devant eux, laquelle devait donner accès à une route souterraine.

On avisa, à trois ou quatre mètres de la chute d'eau, un endroit où l'on croyait pouvoir aborder facilement. Mais à trois mètres du bord, où l'on voyait une roche plate, qui semblait avoir été placée là comme la marche d'un perron, la barque échoua sur un fond de cailloux mêlés de sable.

Sans même avoir besoin de l'échelle en s'aidant seulement des aspérités des rochers, Lucien et Prosper arrivèrent au trou qui s'ouvrait dans la montagne ; il y entrèrent résolument. C'était, bien comme ils l'avaient supposé, une route souterraine, rocailleuse et montante, au milieu de laquelle l'eau coulait en cascade dans une ravine qu'elle avait patiemment et longuement creusée.

Après avoir fait une vingtaine de pas à l'intérieur, sous une voûte peu élevée, les ingénieurs revinrent à l'entrée et appelèrent leurs compagnons.

Ceux-ci commencèrent par leur passer l'échelle, puis, à l'aide d'une corde, les torches de résine, les outils et le panier de provisions ; ensuite, ils les rejoignirent.

La petite caravane se mit en route.

Bientôt la voie s'élargit. Les murailles entre lesquelles ils marchaient étaient formées de marbre, d'albâtre ; des veines métalliques révélaient aux deux ingénieurs la présence de flons, qui pourraient enrichir les industriels assez hardis pour les exploiter.

La galerie s'élargit encore. A présent, l'air ne manquait plus. Ils se trouvaient au milieu d'une colonnade, longue et irrégulière, de stalactites descendant d'une voûte haute comme celle d'une église.

A la lueur des torches, des blocs d'anthracite, de carbonate, jetaient des reflets scintillants.

Depuis qu'ils avaient pénétré dans les entrailles de la montagne, par cette route qui ne devait rien à la main des hommes, et heureusement aérée par de larges fentes entre les rochers, faisant l'office de bouches d'air, les deux amis calculèrent qu'ils devaient se trouver à environ six cents ou sept cents mètres au-dessus du niveau du lac de Casteljoux.

A présent, la fatigue se faisait sérieusement sentir, et l'on avait faim. Eh bien, on allait manger et, en même temps, se reposer pendant une heure.

On trouva facilement un endroit commode où l'on s'arrêta.

Les torches furent placées entre des pierres et les cinq hommes s'assirent autour du panier aux provisions de bouche. Outre les viandes froides, il y avait dans le panier du vin et de l'eau-de-vie. D'ailleurs, l'eau du ruisseau était excellente.

Reprenant leur route, ils avancèrent encore.

Mais bientôt Lucien, qui marchait toujours en avant, s'éclairant avec sa torche, s'arrêta brusquement, en poussant un cri rauque.

— Qu'as-tu ? qu'y a-t-il ? demanda Prosper.

— Regarde ! répondait Lucien.

De la main, il montrait la chose devant laquelle il s'était arrêté.

— Mais c'est un cadavre ! s'écria Prosper.

— Non, dit Lucien, ce n'est plus qu'un squelette.

## XVIII

A la lumière des torches, les deux ingénieurs reconnurent un squelette d'homme. Ils ne pouvaient se tromper de sexe. le squelette ayant encore sur lui sa culotte courte de gros drap, bouclée au-dessus des guêtres de cuir, ses souliers à fortes semelles ferrées et sa veste ronde également de gros drap ; mais le vêtement, couvert de moisissures, pourri, en lambeaux, se déchiquetait, tombait en morceaux rien qu'en le touchant.

Sous l'action du temps, les chairs s'étaient peu à peu desséchées, de même que la peau, maintenant collée sur les os, s'était tannée ; des cheveux étaient encore adhérents au crâne, et le visage momifié avait conservé sa barbe en collier.

Mais, enfin, comment ce squelette d'homme était-il là ?

Lucien, la main sur son front, réfléchissait.

— Mon cher Prosper, dit-il, je crois avoir deviné. Tout indique que ce n'est pas à cette place que l'homme est mort ; son cadavre est venu de loin, entraîné par le torrent qui existait alors, nous en avons acquis la certitude. Or voici, je crois, ce qui est arrivé : porté par la rapidité du courant, le cadavre s'est arrêté entre ces deux roches et il s'y est trouvé tellement serré, que le courant n'a pu l'entraîner plus loin.

— Ça, c'est très bien, et tu dois avoir raison, répondit Prosper ; mais comment l'homme s'est-il trouvé dans le souterrain ?

— Je l'ignore, mon ami ; cependant nous pouvons être certains— et l'air qui nous arrive en est la preuve— qu'il existe sur la montagne de larges crevasses qui communiquent avec le souterrain ; peut-être n'aurions-nous pas à aller bien loin pour apercevoir, sinon le ciel, du moins un filet de lumière qui pénètre d'en haut dans les profondeurs de la montagne.

Dès lors, mon cher Prosper, nous sommes amenés à supposer que le malheureux était ou un voyageur ou un pâtre qui serait tombé dans un précipice, ou encore un contrebandier cherchant à échapper aux douaniers lancés à sa poursuite.

— Cela me paraît assez probable.

Le regard de Lucien s'arrêta de nouveau sur le squelette.

— Nous ne pouvons laisser ici les restes d'un être humain, dit Prosper.

— Nous informerons le maire de Casteljoux de notre lugubre découverte, et des mesures seront prises pour que ces ossements soient transportés dans le cimetière de la Commune.

— Oui, nous n'avons pas autre chose à faire.

Lucien s'était mis à genoux et examinait plus attentivement le squelette.

En écartant la veste qui s'émiettait sous ses doigts, un portefeuille s'échappa du vêtement et glissa sur le sol.

Le jeune ingénieur eut un petit cri de surprise : il ramassa le portefeuille et se releva, disant :

— Peut-être allons-nous savoir qui était cet homme.

— Oui, dit Prosper, ce portefeuille doit contenir des papiers.

Lucien sourit. Prêt à ouvrir le portefeuille, il se ravisa.

— Non, dit-il, plus tard, au château.

Et il mit le portefeuille dans sa poche.

— Pourtant, fit Prosper, comme désappointé, j'aurais bien voulu savoir.

— Nous saurons, mon ami, nous saurons.

Après un silence, Lucien reprit :

— Je crois que nous devons nous en tenir là pour aujourd'hui ; comme moi, vous devez être tous fatigués et, si vous le voulez bien, nous rejoindrons notre barque.

Comme on le pense bien, la proposition ne trouva pas d'opposition.

Ils se remirent en marche, revenant sur leurs pas.

Ils sortirent du souterrain et remontèrent dans leur barque, qui, sans beaucoup de peine, fut remise à flot.

Ce fut dans le calme du recueillement qu'ils sortirent de la caverne et traversèrent le lac.

M. Durfort, qui les avait vus venir de loin, les attendait sur la rive, au lieu du débarquement.

Remettant à un autre moment le récit de leur exploration, ils parlèrent seulement à M. Durfort de la découverte qu'ils avaient faite d'un squelette d'homme, sur lequel ils avaient trouvé un portefeuille.

— Dont nous ferons ce soir l'inventaire, dit Prosper, car Lucien n'a pas cru devoir l'ouvrir immédiatement.

— Alors, répondit M. Durfort, si le portefeuille renferme quelque surprise, nous l'aurons ensemble. Mais il n'est pas encore quatre heures, je vous quitte pour aller prévenir le maire.

A propos, monsieur Delteil, reprit-il avant de s'éloigner, il est arrivé une lettre pour vous, vous la trouverez sur la table du salon.

M. Durfort et les trois montagnards se dirigèrent vers le village, pendant que les deux amis se hâtaient de rentrer au château.

Tout de suite ils se rendirent au salon. Lucien prit la lettre, qui était de sa grand-mère, et d'une main impatiente il brisa le cachet.

Dès les premières lignes son regard chargé de tristesse depuis la découverte du squelette, devint rayonnant ; sa physionomie exprimait la joie la plus vive.

La lettre de la bonne grand-mère n'était pas longue comme la précédente. La voici :

« Mon cher enfant,

« Sois heureux ! La victoire est à nous ! Emilienne sera ta femme !

« Comme je le supposais, ton père et ta mère avaient d'autres projets ; mais leurs objections sont tombées bien vite, quand je leur ai démontré que tu ne pouvais avoir le bonheur qu'avec Emilienne, que sur ce mariage reposaient toutes tes espérances d'avenir.

« Ils savaient aussi bien que moi combien Emilienne est digne d'être aimée. Il leur importait peu qu'elle fût pauvre ; leur seule contrariété était qu'elle n'eût pas de nom.

« Oui, elle n'a pas de nom, la chère enfant, mais Lucien Delteil lui donnera le sien, et elle saura le porter.

« Dès demain, ton père verra un avoué qui se chargera de présenter une requête au président de la première chambre du Tribunal civil ; car, Emilienne ne pouvant fournir son acte de naissance et les autres papiers qu'on réclame toujours à la mairie, il faut un jugement du Tribunal pour que le mariage puisse avoir lieu. Ce jugement, nous l'obtiendrons facilement et vite, je l'espère.

« Tu m'annonces que la mission dont tu fais partie a terminé ses travaux et que tu es libre. Reviens donc, mon cher Lucien, reviens-nous bien vite, ton père, ta mère, Emilienne et moi nous t'attendons.

« Ta grand-mère qui t'aime de tout son cœur.

« Veuve VILLARCEAU. »

Les yeux du jeune homme étincelaient de joie.

Ah ! il ne songeait guère à ce moment au portefeuille du squelette.

Quelques instants après, M. Durfort revint. Il annonça que le lendemain, à huit heures du matin, guidé par les trois compagnards, le maire irait prendre le squelette, accompagné de son adjoint, du garde champêtre et peut-être aussi du juge de paix. Les ossements et tout ce que l'on pourrait recueillir seraient mis dans un petit cercueil que, déjà le maire avait commandé.

Mme Durfort et sa fille vinrent rejoindre les hommes au salon.

Alors Lucien, sous les yeux de tous, ouvrit le portefeuille.

Il en tira d'abord une lettre cachetée de cire noire, qui portait cette souscription :

*Monsieur le comte de Corello,  
En son hôtel,  
A Madrid.*

L'étonnement était peint sur tous les visages.

— J'ai un scrupule à rompre ce cachet, dit Lucien, cependant. . .

— Non, répondit M. Durfort respectons ce cachet, nous verrons tout à l'heure ; mais voyons ce qu'il y a encore dans le portefeuille.

Lucien y trouva deux billets de cent francs de la Banque de France et une enveloppe blanche, non cachetée, ne portant aucune souscription, dans laquelle il sentit un papier sous ses doigts.

— Cette fois, dit-il, il n'y a pas un cachet à briser, je n'hésite pas à lire.

Il sortit le pli de l'enveloppe et à haute voix commença la lecture.

« Nous, soussignés, Victor Ancelin, curé de la paroisse de Salvignac. . .

Lucien jeta un cri et, tout frémissant, se dressa comme mû par un ressort.

— Ah ! je ne peux pas, je ne peux plus ! prononça-t-il d'une voix étranglée.

— Mon Dieu ! qu'avez-vous ? que ressentez-vous ?

— Rien ; ne vous effrayez pas, ce n'est rien, une violente émotion.

Et tendant le papier à M. Durfort :

— Lisez, monsieur, dit-il, veuillez lire.

M. Durfort prit le papier et lut :

« Nous, soussignés, Victor Ancelin, curé de la paroisse de Salvignac, diocèse de Carcassonne, et Joseph Fournier, maire de la commune de Salvignac, département de l'Aude, déclarons que le nommé Pedro Lammès, remplissant la mission que lui a confiée M. le marquis de Mimosa, son maître, a remis la petite Thérèse-Inès de Mimosa à Mme Marguerite, demeurant dans ladite commune de Salvignac.

« Certifiions, en outre, que Pedro Lammès a remis vingt mille francs à Mme Marguerite pour l'aider à élever l'enfant et l'indemniser des bons soins qu'elle lui donnera.

« Fait en la mairie de Salvignac le 24 juillet 1868.

« V. ANCELIN,  
« Curé de Salvignac.

« J. FOURNIER,  
« Maire de Salvignac. »

Lucien était retombé sur son siège et, les yeux écarquillés, fixés sur M. Durfort, il avait écouté la lecture avec une agitation croissante. Il était haletant, quelque chose le serrait à la gorge, il pouvait à peine respirer.

— Mais qu'as-tu donc, mon ami ? s'écria Prosper, qui ne l'avait pas quitté des yeux.

Lucien sursauta, promena ses regards autour de lui, comme un homme qu'on vient de réveiller brusquement, et répondit d'une voix oppressée :

— Ne craignez rien, rassurez-vous. . . Une joie immense, un bonheur inattendu, inespéré. . . Ah ! il paraît que les grandes joies produisent les mêmes effets que les grandes douleurs. . .

Vous ne comprenez pas, mais vous allez comprendre.

Cette lettre arrivée en mon absence, est de ma grand-mère ; lisez-la, M. Durfort, à haute voix.

Pendant la lecture de la lettre, Lucien se remit complètement.

Alors il parla de la jolie dentellière, sa fiancée, puis raconta, aussi brièvement que possible, la touchante histoire de la petite fille apportée à Salvignac et confiée à Marguerite Lormont.

Enfin, on comprenait. L'ouvrière en dentelle, à laquelle Marguerite Lormont avait donné le nom d'Emilienne était Thérèse-Inès, la fille du marquis de Mimosa, Et le squelette trouvé dans le souterrain était celui de Pedro Lammès, le fidèle serviteur du marquis.

Lucien fut chaleureusement félicité, on lui serrait les mains, on l'embrassait. Quelle heureuse idée Prosper avait eue d'amener son ami à Casteljoux ! Mme Durfort et Mlle Elise pleuraient.

On s'apitoya sur le sort du pauvre Pedro Lammès.

Evidemment, il avait trouvé la mort dans un précipice. Mais y avait-il été jeté ou y était-il tombé accidentellement ? Ni Lucien ni ses amis ne pouvaient deviner que pour ne pas livrer son secret aux ennemis de son maître, Pedro Lammès s'était précipité dans un des profonds abîmes des Pyrénées.

Mais on comprenait l'abandon de Thérèse-Inès, le fidèle serviteur n'ayant pu faire savoir où il avait porté la petite fille et à qui il l'avait confiée.

On passa dans la salle à manger, et l'on se mit à table.

Pendant le repas, on parla encore d'Emilienne, de Marguerite Lormont de la bonne grand-mère, du maire de Salvignac, décédé, du curé disparu, depuis longtemps, et du squelette de Pedro Lammès, presque miraculeusement trouvé dans les entrailles des Pyrénées.

**ANNONCE DE  
John Murphy & Cie**

**DEPARTEMENT**

**MANTEAUX!**

Nous avons maintenant reçu notre importation de Manteaux pour le printemps. Nous exhibons l'assortiment le plus complet dans les plus hautes nouveautés. Nous achetons nos manteaux directement des meilleures fabriques de Londres, Paris et Berlin.

**Gilets pour Dames**

Nouveaux gilets en tweed.  
Nouveaux gilets en drap noir et couleur.  
Nouveaux gilets en serge noire et couleur.

**Collerettes - Collerettes**

Collerettes en tweed  
Collerettes en drap  
Collerettes en velours  
Une grande variété de styles et dans toutes les nuances à la mode  
Nouveaux gilets pour jeunes filles.  
Nouvelles collerettes pour enfants.  
Nouveaux manteaux, gilets et ulsters pour enfants.  
Tous marqués à des prix défiant toute compétition.

**John Murphy & Cie**

2343 Rue Sainte-Catherine

Coin de la rue Metcalfe

Condition : au comptant et un seul prix

TÉLÉPHONE 3833

**MESDAMES**

Toutes les dames élégantes  
Emploient.

**"CREME LA SIMON"**



Mme ADELINA PATTI dit :  
"Elle est sans pareille."  
Elle blanchit, tonifie et donne à la peau un délicieux parfum

Elle guérit en une nuit les Boutons, Gerçures, Engèlures

J. SIMON, PARIS

Agent général pour le Canada :

G. A. FRED CHOUILLOU, Montréal

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Le **VIN** à l'**EXTRAIT de FOIE de MORUE**  
PRÉPARÉ PAR

**M. CHEVRIER**

Pharmacien de 1<sup>re</sup> Classe, à Paris  
possède à la fois les principes actifs de l'**HUILE de FOIE de MORUE** et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. — Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. Son effet, comme celui de l'**HUILE de FOIE de MORUE**, est souverain

CONTRE :  
la **SCROFULE**, le **RACHITISME**,  
l'**ANEMIE**, la **CHLOROSE**,  
la **BRONCHITE** et toutes les  
**MALADIES de POITRINE.**

EXIGER LA SIGNATURE : CHEVRIER

Cie d'Assurance contre le Feu et sur les risques Maritimes,

**"WESTERN"**

INCORPORÉE EN 1851

Capital..... \$2,000,000  
Primes pour l'année 1893..... 2,365,036  
Fonds de réserve..... 2,098,326

J. H. ROUTH & FILS, gérants de la succursale de Montréal, 194, rue St-Jacques

ARTHUR HOGUE, Agent du dépt français.

PIERRE DUPONT, Insp. des Agences

**J. B. C. TRESTLE, L.C.D.**

Chirurgien - Dentiste

200 RUE ST-DENIS

Au-dessus de la phar. Baridon

Extraction de dent sans douleur par le chloroforme, l'éther, le protoxide d'azote, ou la chlorure d'éthyle. Dents posées sans palais ou sur monture en or, aluminium, vulcanite, ou celluloïde. Obturation en or, argent, platine, porcelaine Couronne en or.

Nouveaux procédés américains pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus résistable que le ciment, imitant parfaitement la dent.



Nouveau métal pour palais, extra léger.  
Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

A. S. BROSSEAU, L.D.S.

No 7, RUE SAINT-LAURENT, MONTRÉAL

**LA PRESSE**

JOURNAL QUOTIDIEN

Le plus populaire de tous les journaux français de Montréal

Tous les hommes d'affaires reçoivent  
**LA PRESSE**

Les petites annonces de **LA PRESSE** seules par tout le monde.

Désirez-vous un oemmis ?  
Annoncez dans **LA PRESSE**

**LA PRESSE** est le véritable intermédiaire entre le patron et l'employé.

Désirez-vous une servante ?  
Annoncez dans **LA PRESSE**.

Les servantes en recherche d'emploi lisent toutes **LA PRESSE**.

Désirez-vous retrouver un art de perdu  
Annoncez dans **LA PRESSE**.

Tout le monde reçoit **LA PRESSE**.

Désirez-vous un emploi quelconque ?  
Annoncez dans **LA PRESSE**

Journal possédant la plus forte circulation de tous les journaux français du Canada.

Moyenne par jour pour la semaine finissant le 16 Mars 1895

**41,306**

La **PRESSE** sera adressée à la campagne pendant la saison d'été à raison de 25c par mois.

**BUREAUX**

71 et 71a, Rue St-Jacques  
MONTRÉAL

**POUDRE**

— POUR —

**LIQUEUR DE COMTE**

Préparation Hygiénique, Digestive et Fortifiante

Remplaçant avantageusement les liqueurs de la Chartreuse et de la Trappistine.

Une boîte de cette poudre suffit pour faire deux chopines et quart de liqueur.  
Direction dans chaque boîte.

Prix : 25c la boîte.

Dans toutes les bonnes pharmacies ou envoje franco sur réception du prix par les agents

**LA PHARMACIE NATIONALE**  
216, SAINT-LAURENT

MONTRÉAL

MAISON FONDÉE EN 1852

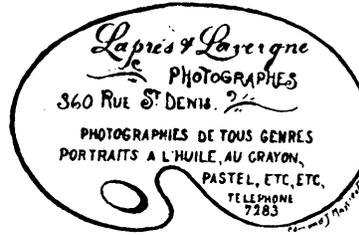
**C. LAVALLÉE**

(SUCCESSEUR DE A. LAVALLÉE)

Importateur d'instruments de musique de toute espèce ; réparations de toutes sortes exécutées à très bref délai. Toujours en stock des instruments pour orchestre et fanfare à des prix très réduits. Violons faits à ordre.

35, COTE ST-LAMBERT

MONTRÉAL



**HOPITAL PRIVE DU DR GADBOIS**

95 ST-LAURENT

Fondée en 1843 par le Dr J. P. Gadbois, ex-n. éd. cin surintendant de l'institut Murphy. Traitement rapide de l'ivresse, délire, etc. Traitement radical des habitudes d'intempérance, alcoolisme, etc., par la méthode du Gold Cure.

**V. ROY & L. Z. GAUTHIER**

Architectes et Evaluateurs

162—RUE SAINT-JACQUES—162

(BLOC BARRON)

VICTOR ROY L. Z. GAUTHIER

TÉLÉPHONE No 2113



**PLUS DE CHEVEUX GRIS**

AVEC L'USAGE DU

**"LUBY"**

LE LUBY n'est pas une teinture mais restaure la couleur originale et naturelle de la chevelure.

LE LUBY donne aux cheveux du ton et de l'énergie, assurant ainsi une chevelure abondante.

LE LUBY arrête la chute des cheveux, prévient la calvitie et produit une nouvelle croissance.

LE LUBY guérit et prévient les maladies de la tête, et n'a pas d'égale pour l'entretien de la moustache et de la barbe.

LE LUBY est reconnu comme la meilleur préparation qui ait jamais été inventée pour la chevelure.

En vente partout, 50c la bouteille.

**A. DANAI, L. C. D.**

CHIRURGIEN-DENTISTE



123 RUE ST-LAURENT

Obstructions en or, argents et platine. Dents posées sans palais ou sur dentier en Aluminium, Celluloïde, Vulcanite, avec de magnifiques genévines en celluloïde. Extraction sans douleur par l'électricité, et anesthésie locale.

**AUX DAMES**

ACADEMIE FONDÉE EN 1891

Notre nouveau corsage sans couture est une des merveilles du jour. L'ajustement est parfait sans être obligé d'essayer. Les cours comprennent le Dessin des Patron, la Coupe, l'Assemblage, l'Essayage, la Rectification, les Garnitures du Corsage, la Jupe, le Manteau, le Dolman, etc., etc., etc.

ACADEMIE, 88 RUE ST-DENIS Montréal. Téléphone 6057.

Mme E. L. ETHIER, Principale.

**ACADEMIE DE COUPE**

DE DAME A. CHAREST

Pour costumes de dames et d'enfants. Ce système, simple et sûr, évite l'ajustement ; en deux heures de leçon, toute dame peut apprendre à tailler à perfection ses manteaux et robes. Nous avons aussi un système pour les jupes qui nous permet de tailler une robe princesse ou un manteau long en aussi peu de temps qu'un corsage uni. Nous enseignons aussi à tailler le corsage de robe sans couture, et toutes sortes de collets. Nous invitons très respectueusement les dames et demoiselles à venir visiter ce nouveau système que nous garantissons sous tout rapport et qui est le moins dispendieux qui soit encore connu.

MME A. CHAREST, 79, St-Denis